

## Dans ce numéro

Sur la période de janvier à mars 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté en Pologne et en Suède par rapport à la même période en 2017. Les augmentations ont surtout été le fait des ventes de hareng. Au cours de la même période, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué en Estonie, en France, en Italie, en Lettonie, au Portugal et au Royaume-Uni.

Au cours des 36 derniers mois (d'avril 2015 à mars 2018), les prix moyens les plus élevés en première ventes de crevette rose du large ont été enregistré au Portugal, suivi de l'Espagne et de l'Italie.

En février, le prix de détail moyen le plus élevé du bar européen frais pour la consommation des ménages a été enregistré au Royaume-Uni (18,96 EUR/kg) tandis que le prix le plus faible a été observé au Portugal (6,94 EUR/kg).

Le prix hebdomadaire des importations hors UE du saumon norvégien confirme sa reprise après le creux observé fin 2017, tandis que le prix de la crevette d'Équateur semble s'être stabilisé après avoir baissé.

L'Union européenne est l'un des marchés mondiaux les plus importants pour les produits de la pêche et de l'aquaculture. En 2017, la demande globale a progressé, se reflétant dans la valeur des échanges qui a atteint 56,9 milliards d'euros, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2016.

En Bulgarie, en 2016, la production totale de produits de la pêche et de l'aquaculture a atteint 24.376 tonnes, dont 65 % provenaient de l'élevage. En Roumanie, au cours des dernières années, les débarquements provenant de la mer Noire ont fortement augmenté du fait des débarquements accrus de *Rapana venosa*.

En 2017, la production de farine de poisson et d'huile de poisson a augmenté au niveau mondial (surtout au Pérou et au Chili) et dans les pays nordiques. Tous ces pays ont observé une augmentation des débarquements de petits pélagiques destinés à un usage non-alimentaire.



## Table des matières

### Premières ventes en Europe

Crevette rose du large (Italie, Portugal, Espagne), langoustine (Danemark, France, Royaume-Uni)

### Importations hors UE

Cours hebdomadaires des prix moyens à l'importation dans l'UE pour les produits sélectionnés en provenance des pays d'origine sélectionnés

### Consommation

Bar européen en Italie, au Portugal, en Espagne et au Royaume-Uni

### Études de cas

Commerce de l'UE en 2017

Pêche et aquaculture en Bulgarie et en Roumanie

### Faits saillants mondiaux

### Contexte macro-économique

Carburant maritime, prix à la consommation, taux de change



Retrouvez toutes ces données, informations et bien plus, sur le site :

[www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr)

Suivez-nous sur Twitter :

@EU\_MARE #EUMOFA

# 1 Premières ventes en Europe

Sur la période de janvier à mars 2018, les 11 États membres de l'UE et la Norvège ont fourni les données des premières ventes pour 11 groupes de produits<sup>1</sup>.

## 1.1 Par rapport à la même période l'année précédente

**Augmentations en valeur et en volume :** La valeur et le volume des premières ventes ont augmenté en Pologne et en Suède. En Pologne, les premières ventes ont augmenté de 1 % en valeur et de 11 % en volume du fait d'un approvisionnement élevé en hareng. En Suède, les premières ventes ont fortement augmenté, principalement du fait des captures plus importantes de hareng et de sprat.

**Baisses en valeur et en volume :** La valeur totale des premières ventes a diminué en Estonie, en France, en Italie, en Lettonie, au Portugal et au Royaume-Uni. La baisse des premières ventes a été particulièrement forte pour la Lettonie, affichant une diminution des ventes de l'une des principales espèces, le sprat, et pour le Royaume-Uni, où la valeur a diminué du fait de la baisse des ventes de coquille Saint-Jacques, espèce très prisée, tandis que le volume a diminué du fait d'une baisse des captures de maquereau.

Table 1. JANVIER-MARS : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Janvier – mars 2016		Janvier – mars 2017		Janvier – mars 2018		Évolution depuis janvier-mars 2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
BE	4.876	17,56	4.652	16,43	4.265	17,35	- 8 %	6 %
DK	43.630	69,02	53.778	75,10	54.712	73,29	2 %	- 2 %
EE	21.742	4,76	17.570	3,65	16.145	3,16	- 8 %	- 13 %
FR	47.834	158,89	49.165	166,28	45.882	161,75	- 7 %	- 3 %
IT*	17.327	68,07	18.967	69,55	15.684	63,87	- 17 %	- 8 %
LV	19.544	4,24	20.891	4,30	14.919	2,73	- 29 %	- 36 %
LT	565	0,46	546	0,62	652	0,59	19 %	- 5 %
NO	921.030	746,49	951.078	758,32	1.044.045	717,81	10 %	- 5 %
PL	38.435	12,51	38.412	12,10	42.464	12,18	11 %	1 %
PT	14.171	36,42	15.227	44,04	13.914	37,85	- 9 %	- 14 %
SE	46.278	22,83	23.646	14,68	49.030	21,98	107 %	50 %
UK	126.204	202,74	107.899	178,00	69.459	104,26	- 36 %	- 41 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.

\*Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).

<sup>1</sup>Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, produits aquatiques divers, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, et thon et thonidés.

## 1.2 En mars 2018

**Augmentations en valeur et en volume :** Les premières ventes ont augmenté en Belgique, en Suède et en Norvège par rapport à l'année précédente. Les premières ventes ont fortement augmenté en Suède surtout du fait du hareng (+ 118 % en valeur et + 180 % en volume), tandis que les augmentations enregistrées en Norvège ont été le fait de captures plus importantes de petits pélagiques divers.

**Baisses en valeur et en volume :** Le total des premières ventes a diminué au Danemark, en Estonie, en Italie, en Lettonie, en Pologne, au Portugal et au Royaume-Uni. Les baisses ont été particulièrement fortes en Lettonie, surtout du fait d'approvisionnements moindres et du prix peu élevé de certaines espèces principales, notamment le hareng et le sprat. Le Portugal a enregistré une forte baisse des premières ventes, principalement du fait de captures moindres et du prix moyen peu élevé du chinchard et du poulpe (l'une des espèces les plus prisées parmi les espèces principales).

Table 2. **MARS : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Mars 2016		Mars 2017		Mars 2018		Évolution depuis mars 2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
BE	1.592	6,55	1.272	5,56	1.498	7,14	18 %	28 %
DK	14.406	24,61	11.455	21,58	11.293	19,90	- 1 %	- 7 %
EE	5.971	1,51	6.330	1,33	5.468	1,12	- 14 %	- 16 %
FR	17.565	55,25	17.188	56,94	16.319	57,30	- 5 %	1 %
Italie*	5.658	24,43	7.781	28,75	5.467	23,73	- 30 %	- 17 %
LV	6.438	1,40	8.005	1,67	4.443	0,81	- 44 %	- 51 %
LT	249	0,17	224	0,20	223	0,15	0 %	- 23 %
NO	400.566	283,78	433.414	293,10	467.076	299,83	8 %	2 %
PL	16.976	5,12	18,201	5,50	12.451	3,76	- 32 %	- 32 %
PT	5.378	13,84	6.540	15,15	3.310	11,26	- 49 %	- 26 %
SE	14.760	7,82	8.814	4,94	17.264	6,89	96 %	40 %
UK	31.653	56,29	23.946	44,39	14.951	19,15	- 38 %	- 57 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.

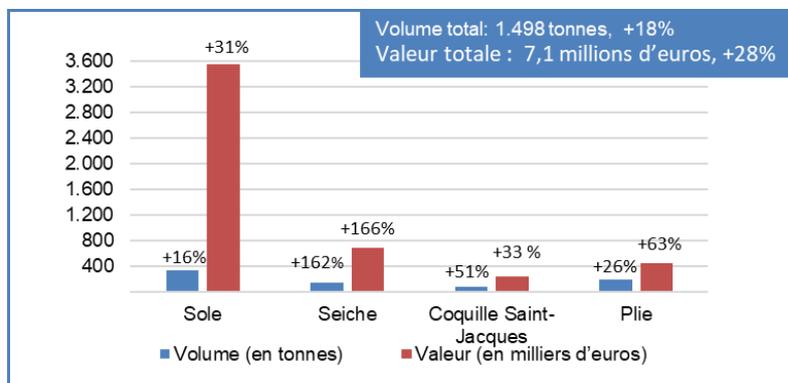
\*Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).

Les données les plus récentes relatives aux premières ventes pour le mois d'**avril 2018** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

### 1.3 Premières ventes dans les pays sélectionnés

 En **Belgique**, sur la période de **janvier à mars 2018**, les premières ventes ont augmenté en valeur et diminué en volume par rapport à la période de janvier à mars 2017. La hausse en valeur a surtout été le fait de la seiche (+ 80 %), tandis que la baisse en volume a été le fait du grondin (- 35 %). En mars 2018, la hausse de la valeur et du volume des premières ventes ont été le fait de la seiche, de la plie, de la sole et de la coquille Saint-Jacques par rapport à mars 2017. Parmi ces espèces, la seiche et la plie ont le plus augmenté en valeur (respectivement, + 166 % et + 63 %) du fait de la hausse en volume (respectivement, + 162 % et + 26 %). À l'exception de la coquille St-Jacques, de la raie et de la baudroie, les autres espèces majeures ont affiché des prix moyens plus élevés, notamment le turbot (+ 30 %, atteignant 15 EUR/kg).

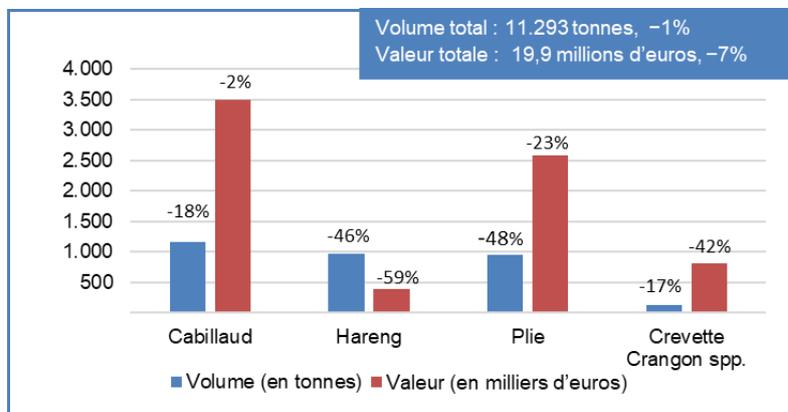
Figure 1. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE EN MARS 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018).

 Au **Danemark**, sur la période de **janvier à mars 2018**, la valeur des premières ventes a diminué de 2 % tandis que le volume a augmenté de 2 % par rapport à la même période en 2017. Le mois de **mars 2018** a été un mois de baisse. La valeur des premières ventes a diminué, principalement du fait de la plie et de la crevette *Crangon spp.*, tandis que les débarquements ont diminué pour le cabillaud, le hareng et la plie, entraînant une légère baisse globale en volume. En général, les prix moyens ont surtout augmenté pour le cabillaud (+ 20 %, soit 3,01 EUR/kg) et la moule *Mytilus* (+ 44 %, soit 0,23 EUR/kg), tandis que le prix du flet d'Europe a diminué de 37 % pour atteindre 0,25 EUR/kg.

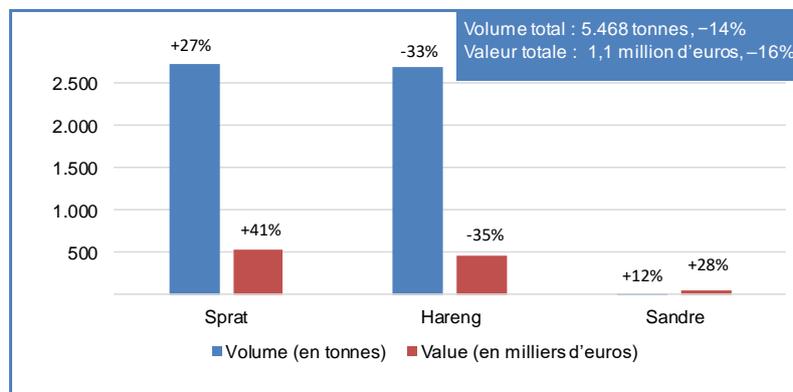
Figure 2. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK EN MARS 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018).

 Sur la période de **janvier à mars 2018**, l'Estonie a observé une baisse modérée des premières ventes tant en valeur qu'en volume par rapport à la même période l'année précédente. Ces baisses ont été le fait du hareng. En **mars 2018**, la tendance à la baisse de la valeur et du volume des premières ventes s'est poursuivie par rapport à mars 2017. Cette diminution a également été le fait du hareng (-35 % en valeur et -33 % en volume). À l'exception du hareng, dont le prix moyen a diminué de 2 %, les prix moyens des espèces restantes étaient orientés à la hausse : le prix du sprat a augmenté de 11 % et le sandre de 15 %.

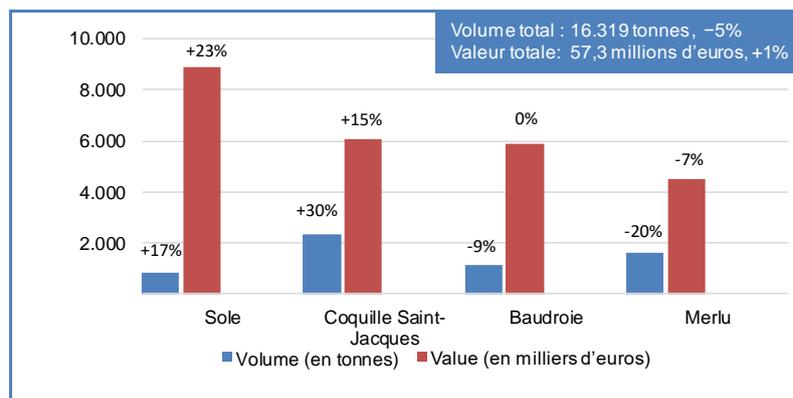
Figure 3. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE EN MARS 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018).

 En France, en **janvier-mars 2018**, les premières ventes ont diminué tant en valeur qu'en volume par rapport à la même période en 2017. En **mars 2018**, les trois premières espèces (la coquille Saint-Jacques, la sole et la seiche) ont entraîné une légère augmentation générale en valeur des premières ventes (+1 %), compensant la diminution globale en volume (-5 %). Parmi les dix premières espèces, le merlu et le merlan ont affiché les plus grandes baisses en volume (respectivement, -20 % et -36 %). Du fait de la forte baisse en volume, le prix moyen de ces espèces a fortement augmenté (respectivement, +16 % et +32 %).

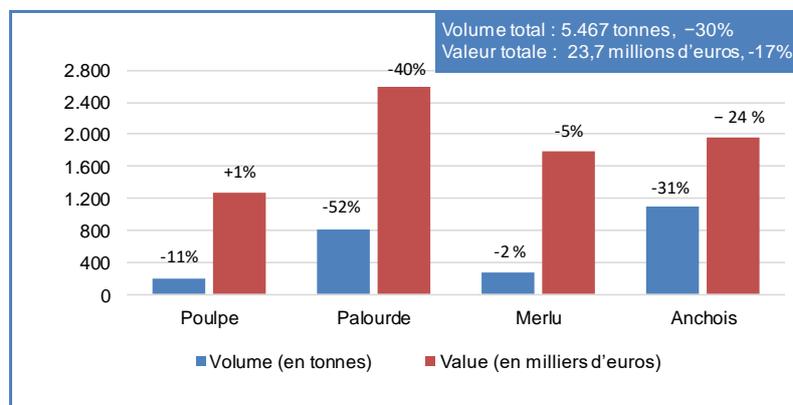
Figure 4. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE EN MARS 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018).

 En Italie, sur la période de **janvier à mars 2018**, les premières ventes ont diminué pour l'anchois, la palourde et la seiche, principales espèces responsables de la baisse globale en valeur et en volume des premières ventes. En **mars 2018**, du fait d'un approvisionnement moindre, ces espèces ont été les principaux contributeurs à la baisse en valeur par rapport à mars 2017. Globalement, les prix moyens en premières ventes ont augmenté de 17 % pour l'ensemble des espèces, du fait d'un approvisionnement moindre en mars 2018 par rapport à la même période en 2017.

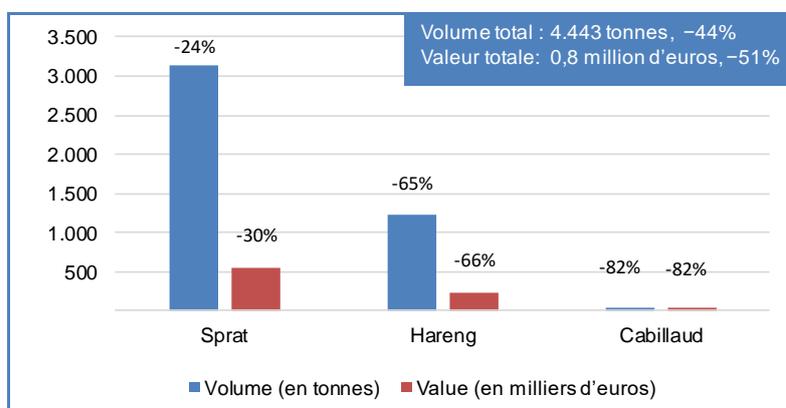
Figure 5. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE EN MARS 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018).

En **Lettonie**, au cours de la période de **janvier à mars 2018**, la baisse en volume des débarquements de cabillaud, de sprat et de hareng a causé une baisse de la valeur des premières ventes par rapport à l'année précédente. En **mars 2018**, la baisse en valeur et en volume s'est poursuivie, surtout du fait des mêmes espèces (le hareng, le sprat, le cabillaud et l'éperlan). Le sprat a enregistré la plus forte baisse du prix moyen (-7 %, atteignant 0,17 EUR/kg). En mars 2018, parmi les espèces n° 1, deux espèces ont enregistré une augmentation du prix moyen : l'éperlan (+6 %) et le flet d'Europe (+28 %).

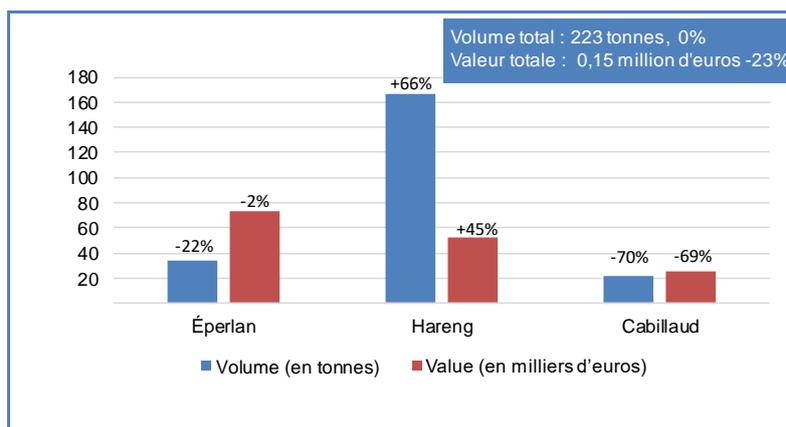
Figure 6. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE EN MARS 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018).

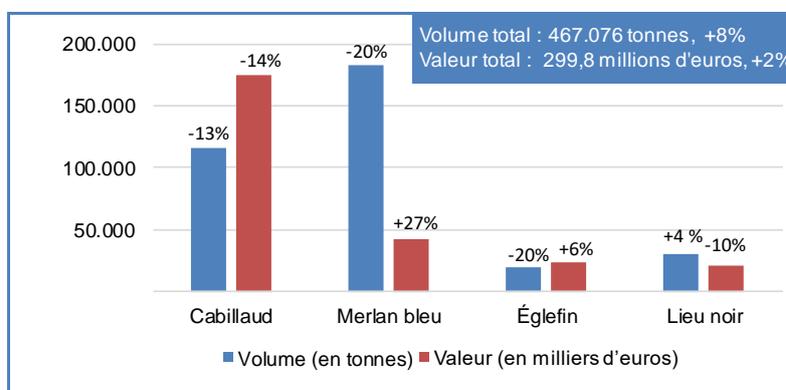
En **Lituanie**, sur la période de **janvier à mars 2018**, la valeur des premières ventes a légèrement diminué du fait du cabillaud (-56 %), tandis que le volume a augmenté grâce à l'éperlan (+45 %) par rapport à la période de janvier à mars 2017. En **mars 2018**, une forte hausse en volume du hareng (+66 %) a contribué à un volume global stable mais n'a pas compensé la valeur globale des premières ventes qui a diminué du fait du cabillaud (-69 %) et de ses débarquements moindres. Du fait de l'approvisionnement élevé de hareng, son prix moyen a enregistré une baisse de 13%, passant de 0,35 EUR/kg en mars 2017 à 0,31 EUR/kg en mars 2018.

Figure 7. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE EN MARS 2018**



En **Norvège**, sur la période de **janvier à mars 2018**, la valeur des premières ventes a diminué du fait du cabillaud, du hareng et du maquereau. Le volume a surtout augmenté du fait des petits pélagiques divers. En **mars 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de manière modérée par rapport à mars 2017. L'augmentation en valeur a été le fait du merlan bleu (+27 %), suivi par l'églefin et le lieu noir. En outre, l'augmentation en volume a été le fait de la lingue et du sébaste. Du fait de la baisse en volume des débarquements, les prix moyens ont surtout augmenté pour le merlan bleu (+59 %) et l'églefin (+33 %).

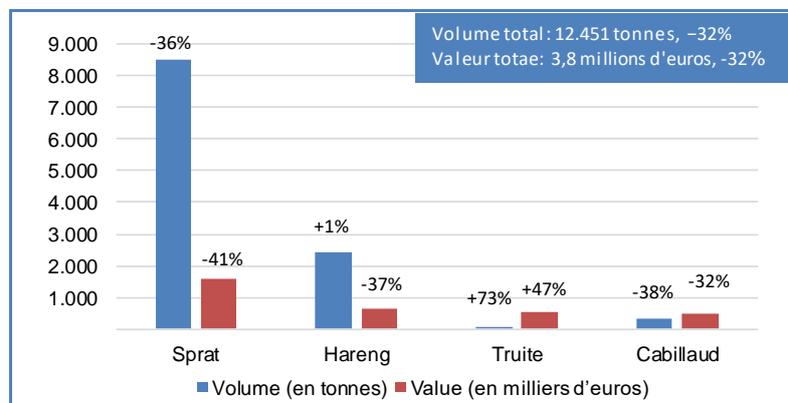
Figure 8. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE EN MARS 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018).

 En **Pologne**, sur la période de **janvier à mars 2018**, l'augmentation globale en valeur et en volume a surtout été le fait de l'augmentation en valeur et en volume des premières ventes de hareng et de flet d'Europe par rapport à la même période en 2017. En **mars 2018**, la tendance s'est inversée : globalement, la valeur et le volume ont diminué de 32 % surtout du fait du sprat et du flet d'Europe. Les prix moyens de hareng ont diminué de 38 % (0,26 EUR/kg), tandis que le cabillaud a enregistré une augmentation de 11 % (1,55 EUR/kg) par rapport à mars 2017.

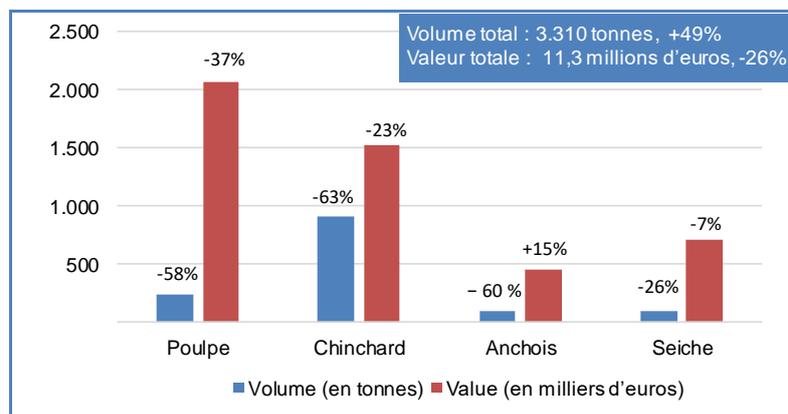
Figure 9. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE EN MARS 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018).

 Au **Portugal**, sur la période de **janvier à mars 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué, entraînant la baisse en valeur de plusieurs espèces, notamment le poulpe, le chinchard et le bar européen. Les principaux contributeurs à la baisse en volume étaient le chinchard, le maquereau et le poulpe. En **mars 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué du fait des mêmes espèces, ainsi que du maquereau et de l'anchois. Du fait de baisses importantes en volume des premières ventes, les prix moyens ont fortement augmenté pour le poulpe (+47 % pour atteindre 8,77 EUR/kg) et le chinchard (jusqu'à 111 % pour atteindre 1,67 EUR/kg) par rapport à mars 2017.

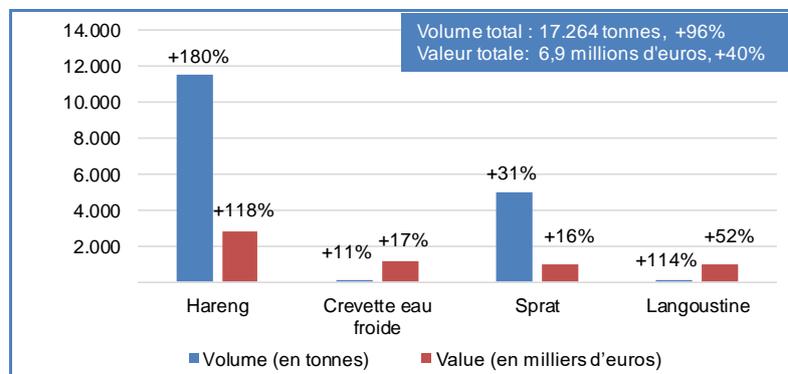
Figure 10. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL EN MARS 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018).

 En **Suède**, sur la période de **janvier à mars 2018**, l'augmentation de la valeur et du volume des premières ventes a surtout été le fait du hareng, de la crevette nordique, du sprat, du lieu noir et de la langoustine. En mars 2018, l'augmentation en valeur des premières ventes de hareng et de langoustine et dans une moindre mesure du sprat, a contribué à l'augmentation globale en valeur et en volume. En mars 2018, la hausse de l'approvisionnement en hareng et en langoustine a entraîné la baisse de leurs prix moyens (respectivement -22 % et -29 %) par rapport à l'année précédente.

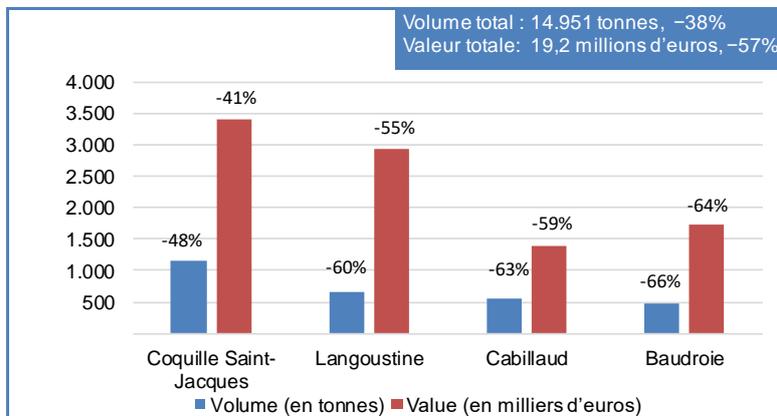
Figure 11. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE EN MARS 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018).

 Au **Royaume-Uni**, sur la période de **janvier à mars 2018**, plusieurs espèces ont contribué à la baisse des ventes en valeur et en volume : le maquereau, le homard européen, la coquille Saint-Jacques et la baudroie. En **mars 2018**, la même tendance a été observée par rapport à mars 2017. La baisse en valeur a surtout été le fait de la coquille Saint-Jacques, de la langoustine, de la baudroie et du cabillaud, Tandis que la baisse en volume a été le fait de la coquille Saint-Jacques, de l'églefin et de la langoustine. Les prix moyens ont fortement augmenté pour le merlan bleu (+ 53 %), le crabe et le merlan. Parmi les espèces principales, seule la cardine a enregistré une baisse du prix moyen (- 22 %).

Figure 12. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI EN MARS 2018**

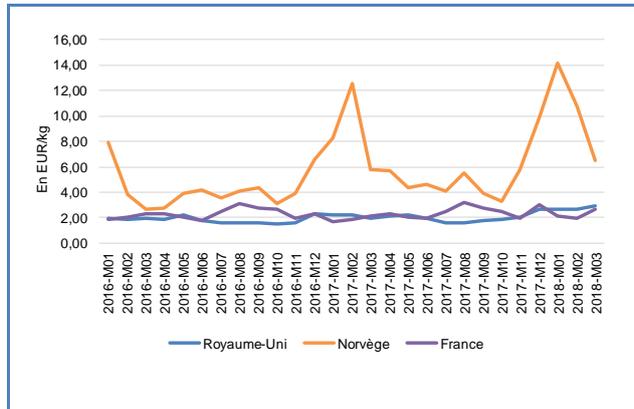


Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.

Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018).

## 1.4 Comparaison des prix en première vente des espèces sélectionnées dans les pays sélectionnés

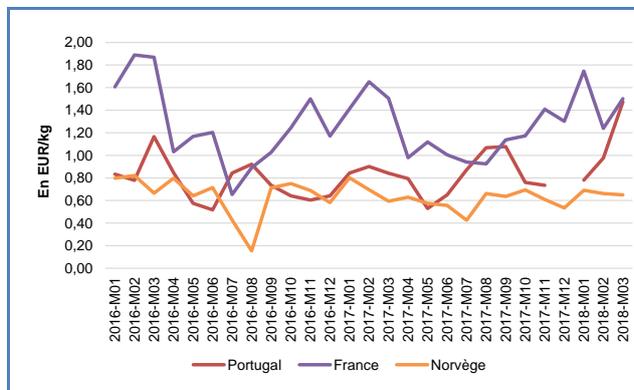
Figure 13. **PRIX EN PREMIÈRES VENTES DE CRABE EN FRANCE, EN NORVÈGE ET AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018).

Sur la période de **janvier à mars 2018**, les niveaux les plus élevés en premières ventes de crabe ont été enregistrés au **Royaume-Uni**, en **Norvège** et en **France**. Au Royaume-Uni et en France, les prix en première vente sont fortement liés et relativement stables par rapport au prix en Norvège, directement influencé par le volume des débarquements des pêcheurs norvégiens. Les prix augmentent de manière significative pendant les mois d'hiver lorsque les approvisionnements sont moindres et diminuent dès que les approvisionnements augmentent pendant les mois plus chauds. Du reste, au Royaume-Uni, bien que les approvisionnements soient fortement saisonniers, il n'existe pas de relations claires entre les débarquements britanniques et les prix. En France, au cours de l'année, les approvisionnements sont plus stables qu'en Norvège ou au Royaume-Uni ; les prix français affichent une stabilité correspondant aux approvisionnements. Dans les trois pays observés, en mars 2018, les prix ont atteint 2,90 EUR/kg au Royaume-Uni, 6,45 EUR/kg en Norvège et 2,65 EUR/kg en France.

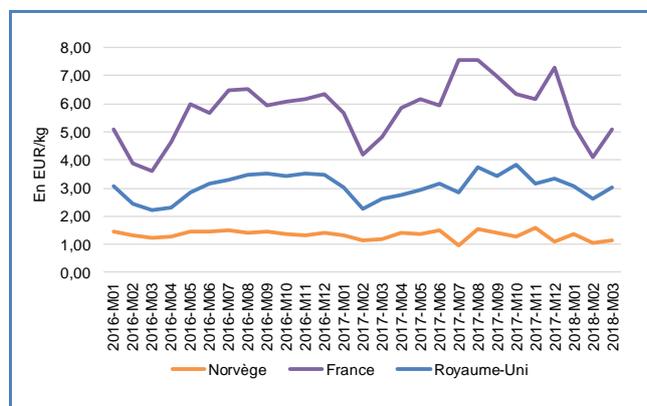
Figure 14. **PRIX EN PREMIÈRES VENTES D'AIGUILLAT EN FRANCE, EN NORVÈGE ET AU PORTUGAL**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018).

Sur la période de **janvier à mars 2018**, les premières ventes d'**aiguillat** pour la majeure partie des pays déclarants ont eu lieu au **Portugal**, en **France** et en **Norvège**. Il n'existe pas de rapport manifeste entre les prix dans ces trois pays car ils évoluent de manière indépendante les uns des autres. Toutefois, le rapport entre le prix et l'approvisionnement local est plus évident. Par exemple, au Portugal, en 2017, le prix le plus bas a été enregistré en mai, lorsque le prix moyen a diminué à 0,53 EUR/kg. Pendant ce mois, le volume en première vente a enregistré le niveau mensuel le plus élevé, avoisinant 53 tonnes, par rapport à une moyenne mensuelle de 42 tonnes en 2017. Plus récemment, au Portugal, le prix a augmenté, passant de 0,78 EUR/kg en janvier 2018 à 1,47 EUR/kg en mars (soit + 78 %). Dans le même temps, le volume mensuel a diminué de 37 %, atteignant environ 29 tonnes.

Figure 15. **PRIX EN PREMIÈRES VENTES DE LIEU JAUNE EN FRANCE, EN NORVÈGE ET AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mis à jour le 17/05/2018).

Sur la période de **janvier à mars 2018**, les premières ventes de **lieu jaune** sont concentrées en **Norvège**, en **France** et au **Royaume-Uni**, représentant 87 % du total du volume des premières ventes de l'ensemble des pays déclarants. Bien qu'ils soient différents en tout point dans le temps, ces trois prix évoluent ensemble au cours de l'année, à l'instar des approvisionnements respectifs en premières ventes de ces pays. Dans ces trois pays, tous les ans, les prix tendent à atteindre leur niveau le plus bas au cours de février et mars, lorsque les approvisionnements sont également à leur niveau le plus bas. L'inverse se vérifie en été, lorsque les prix sont généralement plus élevés et le volume des premières ventes est à son niveau le plus haut. Dans les trois pays observés, en **mars 2018**, les prix ont atteint 1,15 EUR/kg en Norvège, 5,10 EUR/kg en France et 3,02 EUR/kg au Royaume-Uni.

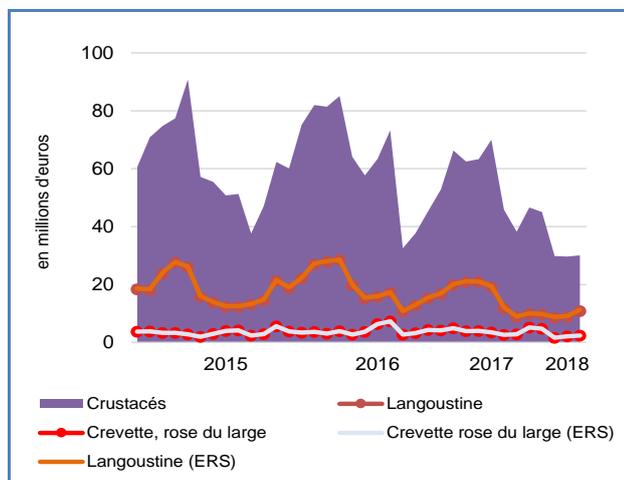
## 1.5. Groupe de produits du mois : les crustacés

En **mars 2018**, le groupe de produits **crustacés** a occupé le 2<sup>ème</sup> rang en valeur et le 6<sup>ème</sup> rang en volume parmi les 11 groupes de produits<sup>2</sup>. Les premières ventes de crustacés ont atteint 30,07 millions d'euros et 5.772 tonnes, soit une baisse de 34 % en valeur et de 63 % en volume par rapport aux premières ventes en mars 2017.

Le groupe de produits crustacés comprend 11 des principales espèces commerciales : le crabe, le homard, la langoustine, les autres crustacés, la langouste, la crevette *Crangon spp.*, la crevette nordique, la crevette rose du large, les crevettes diverses, la crevette tropicale et la squille.

Au niveau des espèces (ERS)<sup>3</sup>, la crevette rose du large et la langoustine ont représenté 40 % de la valeur totale des premières ventes de crustacés sur la période de **janvier à mars 2018**<sup>4</sup>.

Figure 16. **COMPARAISON DE LA VALEUR DES PREMIÈRES VENTES AU NIVEAU DES GROUPES DE PRODUITS, DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES ET DU SYSTÈME ERS POUR LES PAYS DÉCLARANTS**



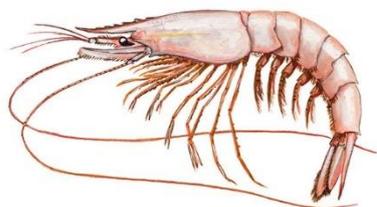
Source : EUMOFA (mis à jour le 21/05/2018).

<sup>2</sup> Le tableau 1.2 de l'annexe donne plus d'informations sur les groupes de produits.

<sup>3</sup> Espèces indiquées au niveau du système d'enregistrement et de communication électronique (système ERS, *Electronic Reporting System*), élaboration s'appuyant sur les codes alpha-3 de la FAO.

<sup>4</sup> Le tableau 1.3 de l'annexe montre la classification des principales espèces commerciales du groupe de produits des crustacés.

## 1.6. Zoom sur la crevette rose du large



La crevette rose du large (*Parapenaeus longirostris*) est un crustacé appartenant à la famille des Pandalidés. En général, elle vit sur des fonds vaseux et sableux, entre 150 et 400 m de profondeur. Elle est présente dans l'Atlantique Est de l'Espagne à l'Angola, dans l'Atlantique Ouest des États-Unis (Massachusetts) aux Guyanes et en mer Méditerranée<sup>5</sup>. L'espèce se nourrit principalement de petits poissons, de céphalopodes et de crustacés. Elle atteint sa maturité après un an et peut vivre jusqu'à 3-4 ans. Elle peut mesurer entre 10 et 14 cm de long. Riche en

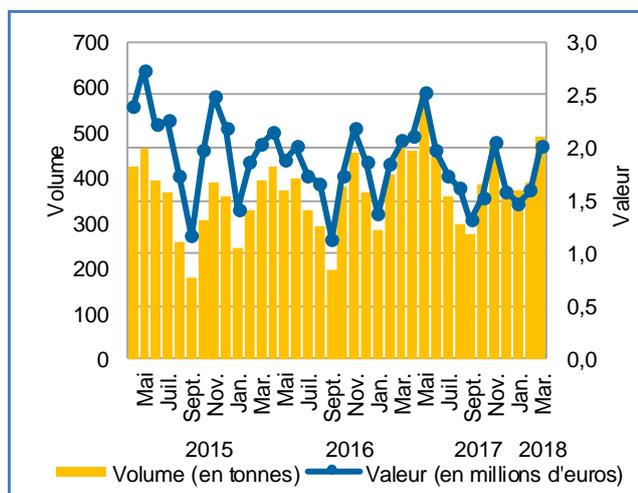
protéines, elle possède une haute valeur nutritionnelle. De même, elle est très prisée sur le marché<sup>6</sup>. La pêche à la crevette rose du large exploite plusieurs zones de la mer Méditerranée, mais la majeure partie des captures proviennent du canal de Sicile. L'espèce est un stock chevauchant caractéristique : la majeure partie des spécimens adultes vivent dans les eaux internationales tandis que les juvéniles se trouvent dans les eaux nationales<sup>7</sup>. La crevette rose du large est capturée au chalut de fond<sup>8</sup>. La recommandation de la Commission Générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) relative à la mise en œuvre d'un plan de gestion pluriannuel pour les pêcheries exploitant le merlu européen et la crevette rose du large a été adoptée afin de garantir la conservation de l'espèce<sup>9</sup>.

La pêche est saisonnière, affichant des pics en hiver (de novembre à décembre) et au printemps (d'avril à mai) lorsque l'espèce est plus abondante. La taille minimale de débarquement pour cette espèce est de 22 cm (longueur de la carapace)<sup>10</sup>.

### Pays sélectionnés

En **Italie**, sur la période de **janvier à mars 2018**, les premières ventes de crevette rose du large ont diminué en valeur (-4 %) tandis qu'elles ont augmenté en volume (+6 %) par rapport à la même période en 2017. En **mars 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont légèrement diminué par rapport au même mois de l'année précédente. En moyenne, sur les trois premiers mois de 2018, les prix ont atteint 4,04 EUR/kg, soit une baisse de 9 % par rapport à la période de janvier à mars 2017 et une baisse de 31 % par rapport aux niveaux de 2016. L'ensemble des ventes a été enregistré dans les ports de la mer Méditerranée. Les trois principaux ports (Mazara del Vallo, Sciacca et Porto Santo Stefano) représentent 35 % de la valeur des premières ventes.

Figure 17. CREVETTE ROSE DU LARGE : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/05/2018).

<sup>5</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/2598/en>

<sup>6</sup> <http://www.faoadriamed.org/html/Species/ParapenaeusLongirostris.html>

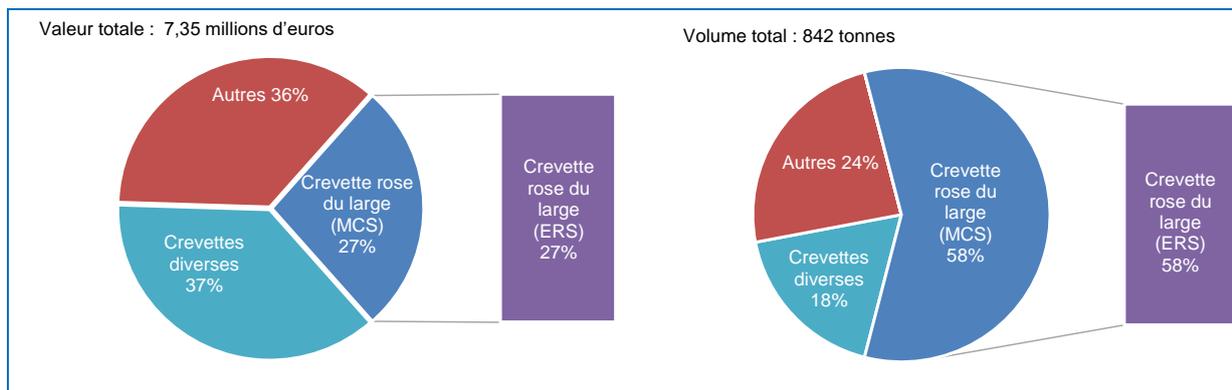
<sup>7</sup> EUROFISH Magazine 2/2016, [https://issuu.com/eurofish/docs/eurofish\\_magazine\\_2\\_2016/42](https://issuu.com/eurofish/docs/eurofish_magazine_2_2016/42)

<sup>8</sup> [https://gfcmsitestorage.blob.core.windows.net/documents/SAC/SAF/DemersalSpecies/2014/DPS\\_GSA\\_12-16\\_2014\\_ITA\\_MLT\\_TUN.pdf](https://gfcmsitestorage.blob.core.windows.net/documents/SAC/SAF/DemersalSpecies/2014/DPS_GSA_12-16_2014_ITA_MLT_TUN.pdf)

<sup>9</sup> <http://www.fao.org/gfcm/decisions/en/>

<sup>10</sup> RÉGLEMENT (CE) n° 850/98 DU CONSEIL <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:01998R0850-20150601&qid=1463153613173&from=EN>

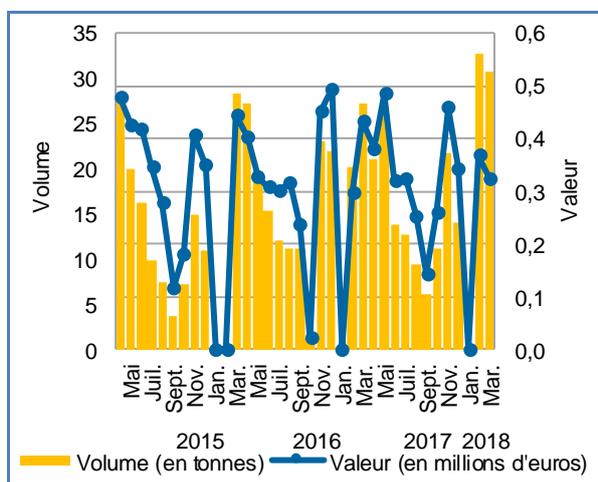
Figure 18. PREMIÈRES VENTES DE CRUSTACÉS EN ITALIE EN MARS 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/05/2018)

Au **Portugal**, sur la période de **janvier à mars 2018**, les premières ventes de crevette rose du large ont diminué de 5 % en valeur, tandis que le volume a augmenté de 34 % par rapport à la même période en 2017. En **mars 2018**, la valeur a diminué de 25 %, atteignant 0,32 million d'euros, tandis que le volume a augmenté de 14 % pour atteindre 31 tonnes, par rapport à mars 2017. Par rapport à 2016, la valeur des premières ventes a augmenté tandis que le volume a diminué. Sur les trois premiers mois de 2018, les prix moyens ont atteint un prix moyen global de 10,88 EUR/kg, inférieur de respectivement, 30 % et de 66 % à la même période en 2017 et en 2016. Le premier port portugais en valeur des premières ventes pour la crevette rose du large est Vila Real de Santo António.

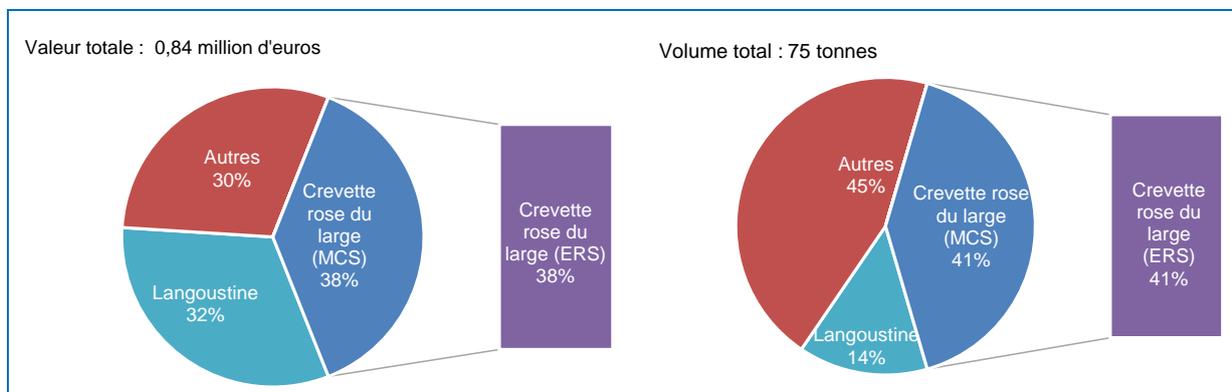
Figure 19. CREVETTE ROSE DU LARGE : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/05/2018).

\*Les données concernent le mois de janvier 2017. Les données pour les mois de janvier et de février 2016 ne sont pas disponibles.

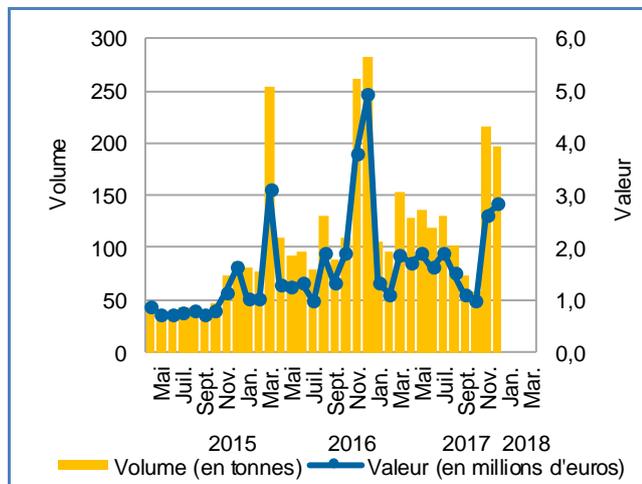
Figure 20. PREMIÈRES VENTES DE CRUSTACÉS AU PORTUGAL EN MARS 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/05/2018).

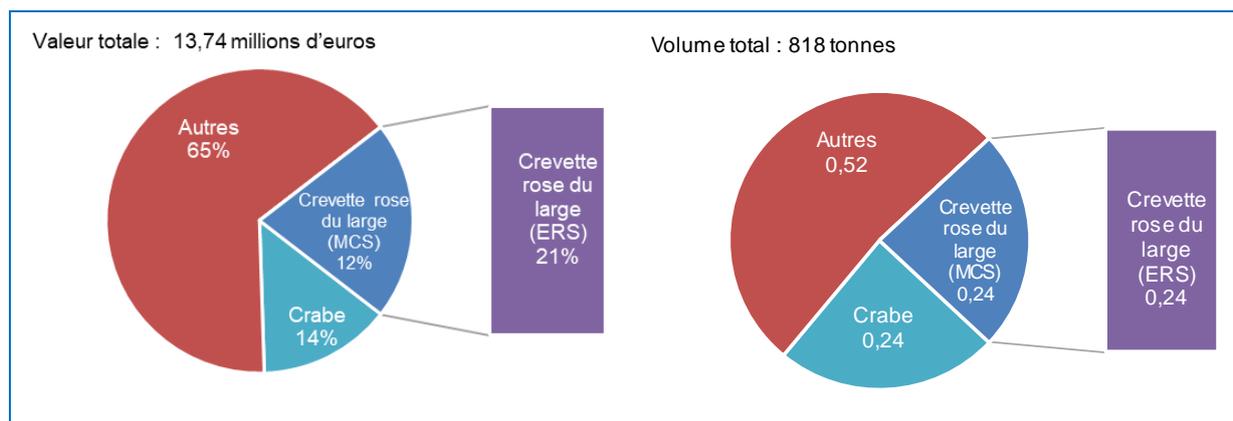
En **Espagne**, sur la période de **janvier à décembre 2017**, la valeur et le volume des premières ventes (20,38 millions d'euros pour 1.514 tonnes) de la crevette rose du large ont enregistré des baisses de respectivement 14 % et de 9 % par rapport à la période de janvier à décembre 2016. La valeur et le volume des premières ventes les plus élevés ont été enregistrés en décembre 2016, lorsque 282 tonnes ont été vendues pour 4,92 millions d'euros. La valeur la plus faible des premières ventes a été enregistrée en juin et en septembre 2015 (0,70 million d'euros) et le volume en mai 2015, lorsque 37 tonnes ont été débarquées. Les principaux ports en valeur des premières ventes pour la crevette rose du large sont situés sur la côte andalouse : Isla Cristina, Ayamonte et Sanlucar de Barrameda.

Figure 21. **CREVETTE ROSE DU LARGE : PREMIÈRES VENTES EN ESPAGNE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/05/2018).  
 Les données relatives à l'Espagne ne sont pas disponibles pour l'année 2018.

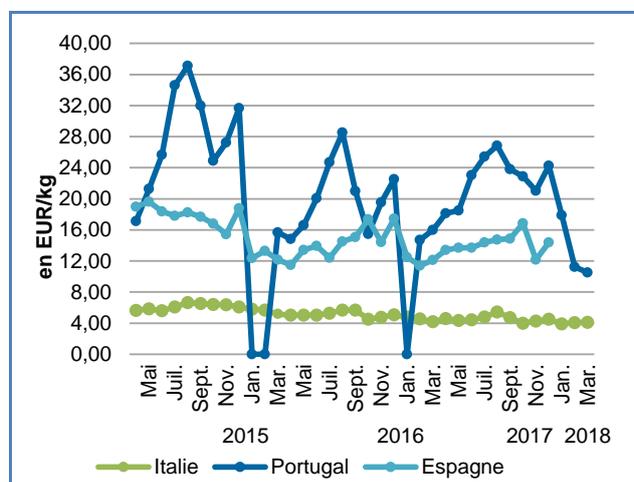
Figure 22. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE CRUSTACÉS EN ESPAGNE EN DÉCEMBRE 2017 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/05/2018).  
 \*Les dernières données disponibles concernent le mois de décembre 2017.

## Évolution du prix

Figure 23. CREVETTE ROSE DU LARGE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/05/2018).

\*Les données relatives au Portugal concernent le mois de janvier 2017. Les données pour les mois de janvier et de février 2016 ne sont pas disponibles. Par conséquent, les prix en première vente ne sont pas indiqués. Les données relatives à l'Espagne ne sont pas disponibles pour l'année 2018.

Nous avons parlé de la **crevette rose du large** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

**Premières ventes** : Italie (1/2017).

Dans l'ensemble, sur les trois dernières années, les prix moyens en premières ventes de crevette rose du large ont diminué dans l'ensemble des pays consultés. Globalement, le prix le plus élevé a été observé au Portugal (20,13 EUR/kg), soit le triple du prix en Italie (5,13 EUR/kg), et près de 40 % de plus que le prix moyen en Espagne (14,44 EUR/kg).

En **Italie**, sur la période de **janvier à mars 2018**, le prix unitaire moyen de la crevette rose du large a atteint 4,04 EUR/kg, soit une baisse de 9 % par rapport à 2017 et de 31 % par rapport à 2016. Sur une période de trois ans, les prix ont atteint un pic en août 2015 (6,64 EUR/kg), du fait des captures moindres (259 tonnes) au cours de la période observée. Le prix moyen le plus faible a été observé en janvier 2018, lorsque les captures (373 tonnes) ont été vendues pour un prix moyen de 3,92 EUR/kg.

Au **Portugal**, sur la période de **janvier à mars 2018**, le prix unitaire moyen pour la crevette rose du large (10,88 EUR/kg) était inférieur au prix de la même période en 2017 et en 2016. Au cours des trois dernières années, les prix moyens mensuels étaient plus élevés au **Portugal** qu'en Italie et en Espagne et ont atteint un pic pendant l'été. Sur une période de trois ans, le prix le plus élevé a été observé en août 2015, lorsque le prix a atteint 37,10 EUR/kg pour un volume de 7,5 tonnes. Le prix le plus faible a été enregistré en mars 2018 à 10,50 EUR/kg.

En général, en **Espagne**, les prix fluctuent entre 11,00 EUR/kg et 19,00 EUR/kg. Le prix le plus élevé a été enregistré en mai 2015, lorsque 37 tonnes ont été vendues au prix moyen de 19,61 EUR/kg, tandis que le prix le plus faible (11,38 EUR/kg) a été enregistré en février 2017.

## 1.7. Zoom sur la langoustine



La langoustine (*Nephrops norvegicus*) est une espèce de crustacés appartenant à la famille des Nephropidés. Elle est présente dans l'Atlantique, de l'Islande, des Îles Féroé et de la Norvège (îles Lofoten) aux Açores et en mer Adriatique. Elle vit sur des fonds vaseux entre 20 et 800 m de profondeur et se nourrit de crustacés et de vers marins. La ponte a lieu pendant l'été.<sup>11</sup>

Les mâles peuvent vivre jusqu'à 12 ans tandis que les femelles peuvent atteindre 30 ans et mesurer plus de 25 cm de long (longueur de la carapace), bien que la majeure partie des adultes mesure généralement entre 10 et 20 cm de long. Cette espèce atteint sa maturité sexuelle entre deux et trois ans. Dans les eaux de l'UE, les stocks importants de langoustine sont répartis entre la mer d'Irlande et la mer du Nord, le golfe de Gascogne et la façade atlantico-ibérique.<sup>12</sup>

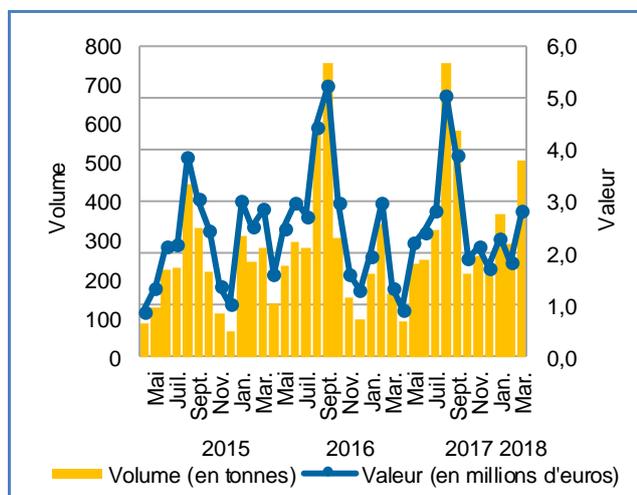
La méthode de pêche la plus utilisée pour capturer la langoustine est le chalut. La capture de la langoustine a lieu lorsqu'elle quitte son terrier pour se nourrir, généralement à l'aube et au crépuscule, deux fois par jour. Une part substantielle des captures de langoustine provient des pêches plurispécifiques.

Dans l'Union européenne, la langoustine fait l'objet d'un plan de gestion<sup>13</sup> comprenant un total admissible de captures (TAC) établi par le Conseil de l'Union européenne sur propositions de la Commission européenne<sup>14</sup>. Dans le Skagerrak et le Kattegat, la langoustine est également soumise à une taille minimale de 140 mm (40 mm pour les queues)<sup>15</sup>.

### Pays sélectionnés

Au **Danemark**, sur la période de **janvier à mars 2018**, la valeur et le volume des premières ventes de langoustine ont augmenté (respectivement, + 11 % et + 66 %), par rapport à la même période en 2017. La valeur a affiché une tendance négative (- 17 %) tandis que le volume a augmenté (+ 39 %). En mars 2018, du fait de la saisonnalité de la pêche, la valeur et le volume des premières ventes ont fortement augmenté par rapport au même mois l'année précédente (respectivement, +112 % et + 213 %), tandis que le prix moyen a diminué de 32 % pour atteindre 5,66 EUR/kg. Les premières ventes de langoustine ont été enregistrées dans les ports de mer Baltique et de mer du Nord. Le principal port danois pour la langoustine est Hirtshals, suivi par Skagen et Østerby.

Figure 24. LANGOUSTINE : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/05/2018).

<sup>11</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/2647/en>

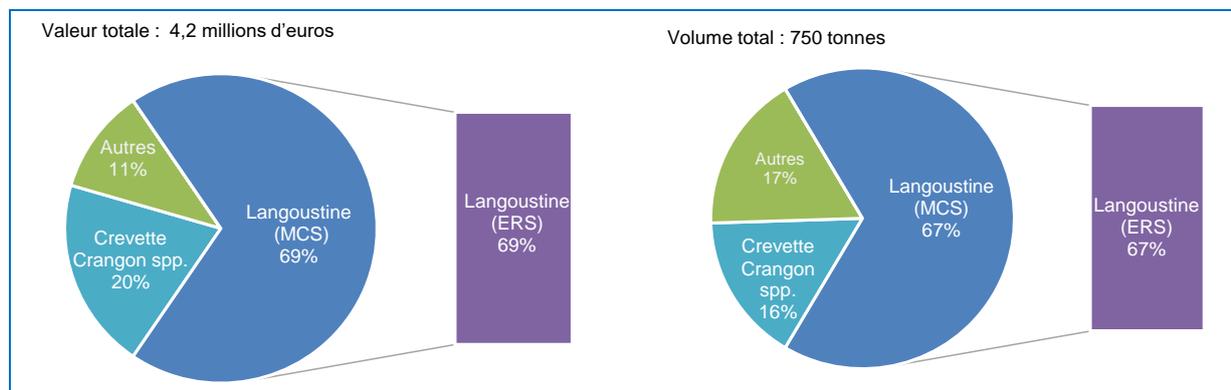
<sup>12</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/marine\\_species/wild\\_species/norway\\_lobster\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/wild_species/norway_lobster_en)

<sup>13</sup> RÈGLEMENT (CE) n° 2166/2005 du Conseil <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ.do?uri=CELEX:32005R2166:EN:NOT>

<sup>14</sup> RÈGLEMENT (CE) n° 2018/120 du Conseil <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:31996R2406&from=EN>

<sup>15</sup> RÈGLEMENT (UE) 850/98 DU CONSEIL, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:31998R0850&from=EN>

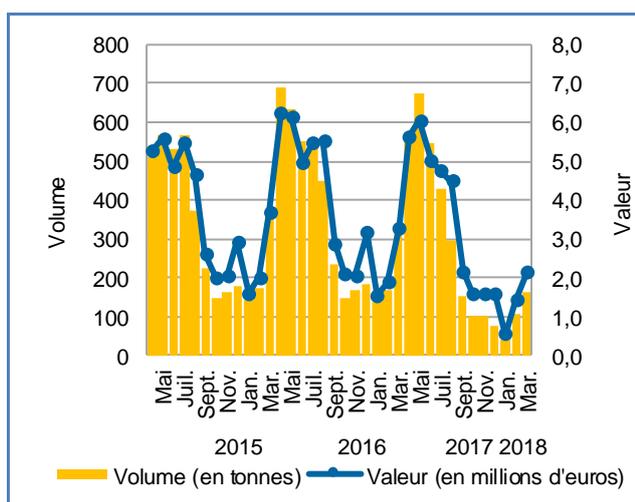
Figure 25. PREMIÈRES VENTES DE CRUSTACÉS AU DANEMARK EN MARS 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/05/2018).

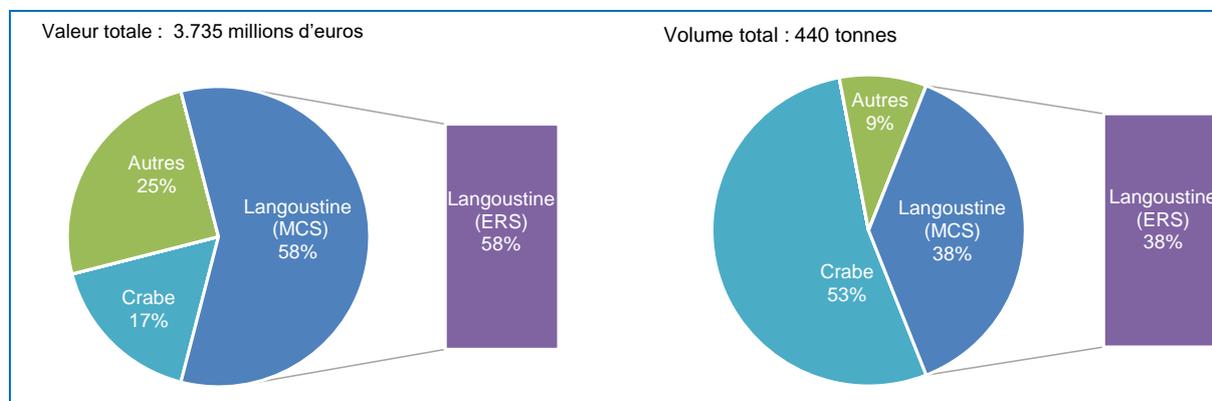
En France, sur la période de janvier à mars 2018, les premières ventes de langoustine ont diminué en valeur et en volume par rapport à la même période en 2017 (respectivement, - 39 % et - 50 %) et en 2016 (respectivement, - 43 % et - 53 %). En mars 2018, la valeur (2,17 millions d'euros) et le volume (165 tonnes) des premières ventes ont diminué de respectivement 34 % et 47 % par rapport à mars 2017. En mars 2018, le prix moyen a augmenté de 25 % pour atteindre 13,10 EUR/kg par rapport à l'année précédente. La valeur la plus élevée des débarquements de langoustine a été enregistrée dans les ports du sud de la Bretagne : Lorient, Le Guilvinec et Concarneau.

Figure 26. LANGOUSTINE : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/05/2018).

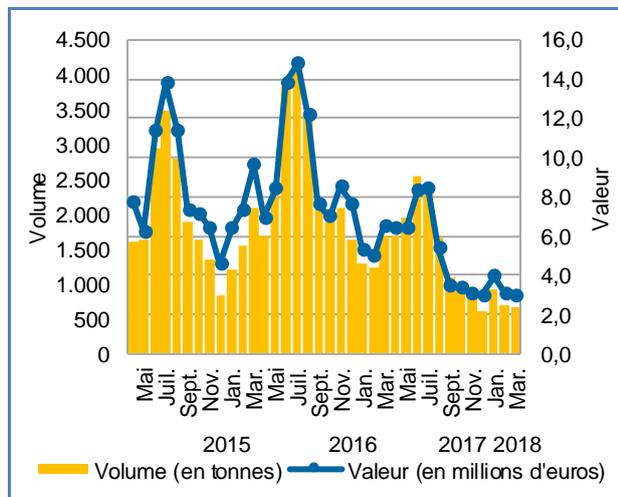
Figure 27. PREMIÈRES VENTES DE CRUSTACÉS EN FRANCE EN MARS 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/05/2018).

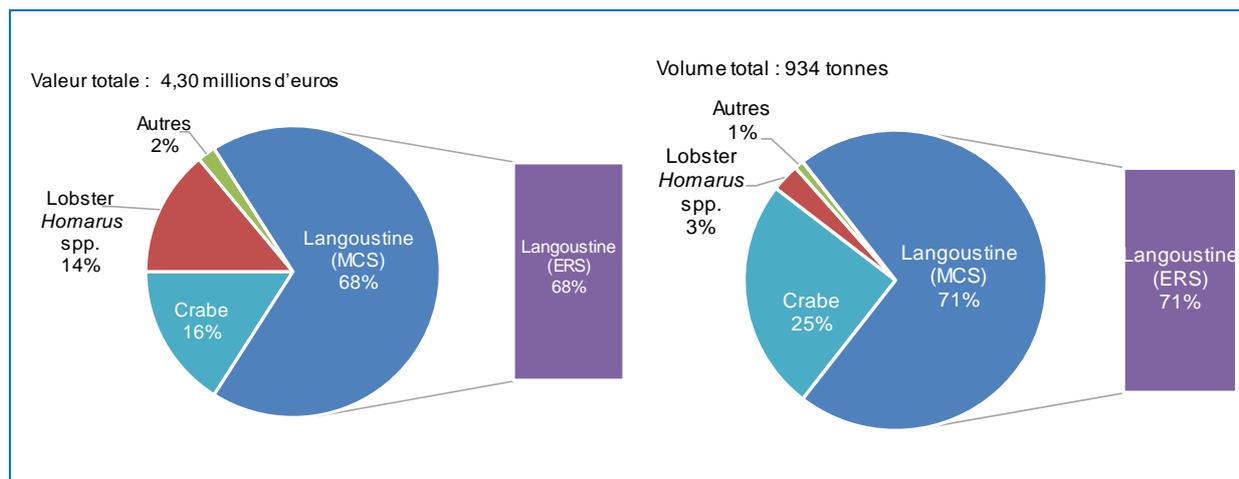
Au **Royaume-Uni**, au cours de la période de **janvier à mars 2018**, les premières ventes de langoustine ont atteint une valeur de 9,97 millions d'euros et un volume de 2.276 tonnes, soit une baisse en valeur et en volume supérieure à 40 % par rapport à la même période en 2017 et à 50 % par rapport 2016. En **mars 2018**, la baisse en valeur s'est poursuivie (-55%), du fait d'un approvisionnement moindre (-60 % par rapport à mars 2017). La langoustine a surtout été débarquée en Écosse, où les principaux ports en valeur des premières ventes étaient Fraserburgh, Peterhead et Mallaig.

Figure 28. LANGOUSTINE : PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/05/2018).

Figure 29. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE CRUSTACÉS AU ROYAUME-UNI EN MARS 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/05/2018).

## Évolution du prix

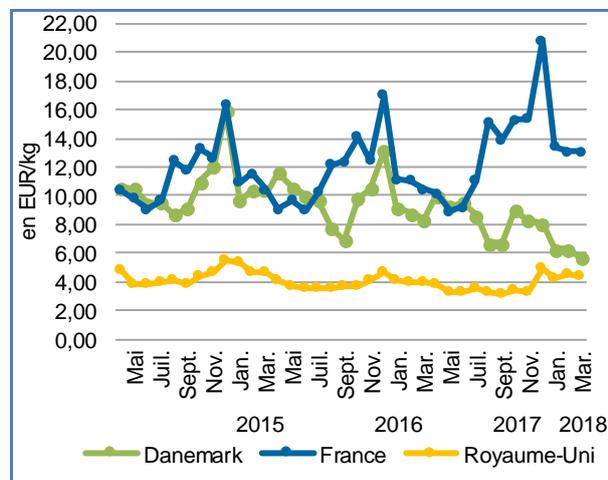
Sur les trois dernières années, les prix moyens en première vente de langoustine ont augmenté en France, tandis qu'ils ont diminué au Danemark et au Royaume-Uni. En moyenne, parmi l'ensemble des pays consultés, les prix les plus élevés ont été observés en France (12,71 EUR/kg), où la moyenne a atteint le double du Royaume-Uni (4,01 EUR/kg) et 30% de plus que le prix moyen au Danemark (9,35 EUR/kg).

Au **Danemark**, sur la période de **janvier à mars 2018**, le prix unitaire moyen de la langoustine (6,00 EUR/kg) était inférieur au prix sur la même période en 2017 (-32 %) et en 2016 (-40 %). Le prix le plus élevé a été observé en décembre 2015 à 15,94 EUR/kg lorsque les débarquements ont atteint 64 tonnes. Le prix le plus faible a été enregistré en mars 2018, lorsqu'un volume de 504 tonnes de langoustine a été vendu à 5,66 EUR/kg.

En **France**, sur la période de **janvier à mars 2018**, les prix ont avoisiné 13,13 EUR/kg, soit une hausse de respectivement 22 % et 21 % par rapport aux mêmes périodes en 2017 et en 2016. En **France**, au cours des trois dernières années, les prix ont augmenté en hiver. Ils ont atteint leur niveau le plus élevé en décembre 2017 (20,82 EUR/kg) et en décembre 2016 (17,02 EUR/kg), tandis que le prix en première vente le plus bas a été enregistré en mai 2017, lorsque le prix moyen a atteint 8,95 EUR/kg.

Au **Royaume-Uni**, sur la période de **janvier à mars 2018**, le prix moyen (4,38 EUR/kg) était supérieur de 10 % par rapport à la même période en 2017 et inférieur de 9 % par rapport à 2016. Sur les trois dernières années, le prix le plus élevé a été enregistré en décembre 2015 (5,51 EUR/kg) lorsque les ventes ont atteint 831 tonnes. Généralement, les prix sont inférieurs lorsque les captures sont élevées. Sur la période de trois ans, le prix le plus bas a été enregistré en septembre 2017 (3,20 EUR/kg).

Figure 30. LANGOUSTINE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS

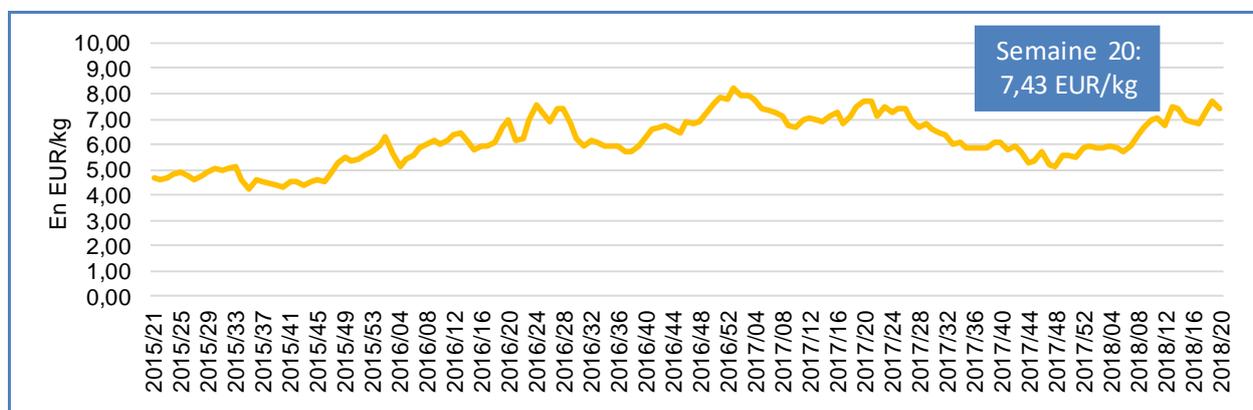


## 2 Importations hors UE

Chaque mois, les prix hebdomadaires à l'importation hors UE (soit les valeurs unitaires moyennes par semaine, en EUR/kg) sont étudiés pour 9 espèces. Chaque mois, les trois espèces les plus importantes en valeur et en volume sont étudiées : le lieu d'Alaska provenant de Chine, le saumon de l'Atlantique provenant de Norvège et la crevette tropicale (genre *Penaeus*) provenant d'Équateur. Six autres espèces changent tous les mois. La présente publication des Faits saillants du mois se concentre sur le homard, le crabe et la crevette rose du large. Trois autres espèces sont également examinées mensuellement dans le groupe de produits sélectionné. Ce mois-ci, il s'agit de l'anguille, du listao et de la seiche.

En 2018, les prix hebdomadaires pour le **saumon atlantique** frais entier (*Salmo salar*, code NC 03032200) importé de **Norvège** ont confirmé leur reprise par rapport au creux récent enregistré à la fin de 2017. Au cours de la semaine 20 (mi-avril) de 2018, le prix a atteint 7,43 EUR/kg, en légère baisse par rapport à la semaine précédente, restant toutefois fortement supérieur à la majeure partie des 20 semaines précédentes. Des sources de la filière ont indiqué une demande constante et élevée (comprenant des perspectives de croissance tout au long de l'année) associée à des approvisionnements limités en raison de la croissance lente du saumon d'élevage pendant l'hiver du fait des températures de l'eau plus froides que la normale.

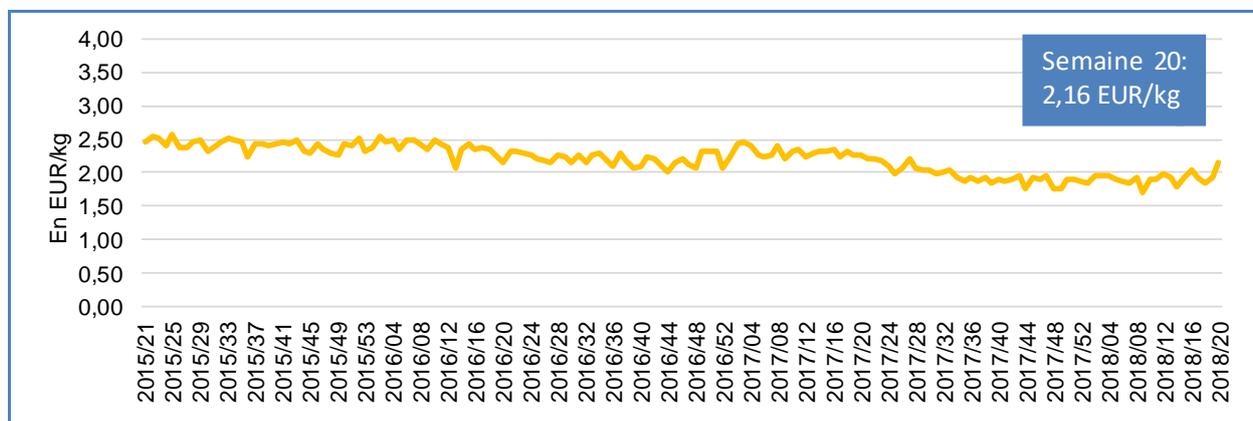
Figure 31. PRIX À L'IMPORTATION DE SAUMON ATLANTIQUE FRAIS ENTIER PROVENANT DE NORVÈGE



Source : Commission européenne (mis à jour le 15/05/2018).

Le prix hebdomadaire pour les filets congelés de **lieu d'Alaska** (*Theragra chalcogramma*, code NC 03047500) importés de **Chine** a été particulièrement volatile au cours des 20 premières semaines de 2018. Au cours de la **semaine 20** (mi-mai), le prix a atteint 2,16 EUR/kg, soit une augmentation de 11 % par rapport à la semaine précédente du fait d'une forte baisse en volume (-90 %). En 2018, le volume a poursuivi une baisse, bien qu'irrégulière, tandis que les prix ont légèrement progressé. En 2018, la volatilité d'une semaine à l'autre de ce prix a également augmenté. D'après les rapports du secteur, cette situation est due à l'incertitude de l'acheteur car le volume provenant de Chine ne cesse de chuter.

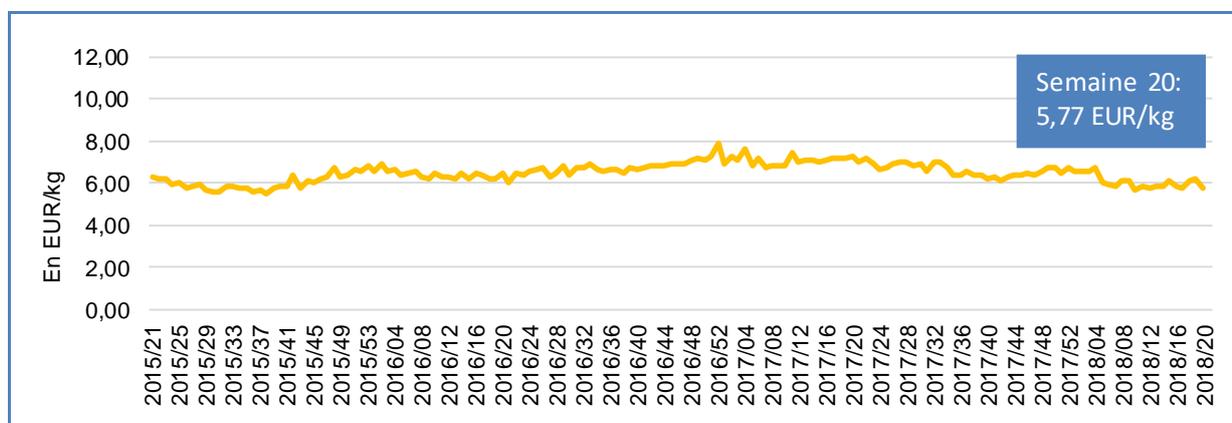
Figure 32. PRIX À L'IMPORTATION DE FILETS CONGELÉS DU LIEU D'ALASKA PROVENANT DE CHINE



Source : Commission européenne (mis à jour le 15/05/2018).

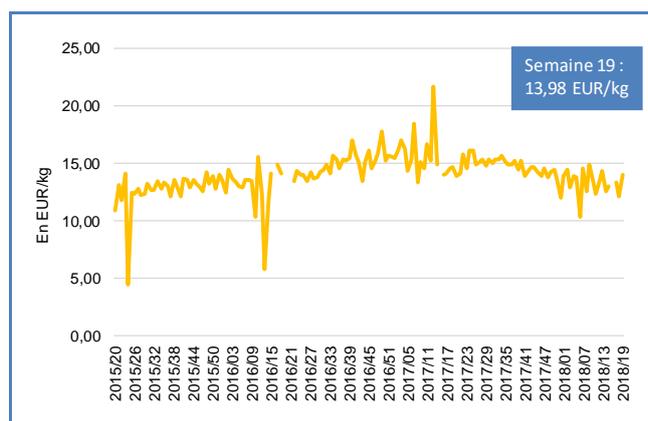
Le prix hebdomadaire de la **crevette tropicale** congelée (genre *Penaeus*, code NC 03061792) importée d'**Équateur** semble s'être stabilisé après une baisse irrégulière au cours de 2017. Au cours de la **semaine 20 de 2018**, le prix a atteint 5,77 EUR/kg, soit une baisse de 8 % par rapport à la semaine précédente, diminuant légèrement par rapport au prix hebdomadaire moyen de la semaine 6, lorsque le prix semblait s'être stabilisé. Le volume hebdomadaire est particulièrement volatil mais sur le long terme (trois ans), seule une baisse modérée a été observée : en 2018, le volume moyen (au cours de la semaine 20) était inférieur de 10 % au volume moyen hebdomadaire enregistré en 2017 et en 2016, et de 5 % par rapport au volume hebdomadaire de 2015. L'Équateur fait partie de l'une des nombreuses sources d'importation de l'UE et l'UE est l'un des principaux marchés de l'Équateur. Les prix sont influencés par plusieurs facteurs globaux. Les facteurs expliquant la baisse des prix de la crevette d'Équateur indiquent que la demande de crevettes importées diminue en Chine, importateur important. Du reste, l'Équateur est impliqué dans un différend commercial avec le Brésil, où l'industrie de la crevette s'oppose à l'augmentation des importations de crevettes provenant d'Équateur, bloquant les marchés de l'Équateur et faisant pression sur les prix.

Figure 33. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA CREVETTE TROPICALE CONGELÉE PROVENANT D'ÉQUATEUR**



Source : Commission européenne (mis à jour le 15/05/2018).

Figure 34. **PRIX À L'IMPORTATION DU HOMARD CONGELÉ PROVENANT DU CANADA**

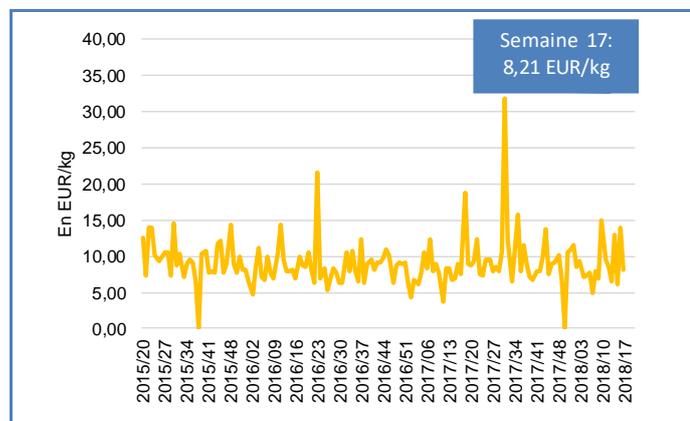


Source : Commission européenne (mis à jour le 15/05/2018).

Au cours de la **semaine 19 de 2018**, le prix hebdomadaire du homard entier congelé (code NC 03061210) du Canada a atteint 13,98 EUR/kg, soit une augmentation de 16 % par rapport à la semaine précédente, faisant toutefois partie d'une baisse globale en prix ayant commencé au début de l'année 2017. Le prix et le volume des importations de ce produit peuvent être différents. Trois pics de prix ne sont pas indiqués dans le graphique, dont l'un dépasse 425 EUR/kg. S'il était inclus, le graphique ne serait plus utile. Tous les pics de prix étaient associés à des volumes hebdomadaires extrêmement bas des échanges (de 1 à 5 % des moyennes hebdomadaires au cours de l'année). Cette situation est singulière. En effet, le produit est congelé et se stocke facilement pendant plusieurs mois. Par conséquent, il n'y a pas de raison évidente à la réactivité extrême du prix aux fluctuations en volume sur le court terme. Ni la presse ni les entretiens avec les acteurs de la filière n'ont permis de fournir une explication.

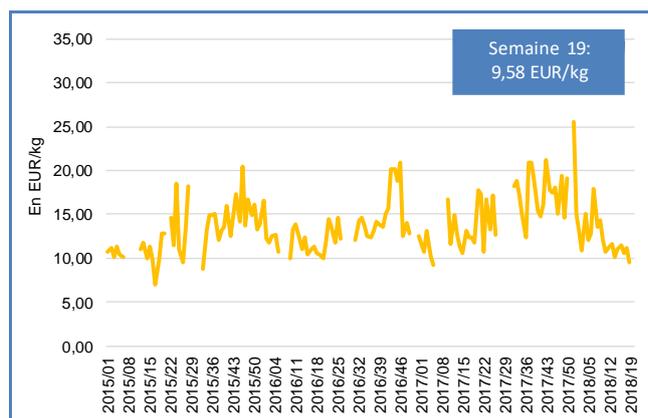
Les derniers prix à l'importation UE pour le **crabe** élaboré ou en conserve (code NC 16051000) provenant du **Vietnam** disponibles ont été enregistrés au cours de la **semaine 17 de 2018**, lorsque le prix moyen était de 8,21 EUR/kg, soit une baisse de 41 % par rapport au prix de la semaine précédente. Le prix de ce produit semble fortement lié au volume : au cours de la semaine 31 de 2017, un pic élevé (31,73 EUR/kg) a été enregistré pour une marchandise totalisant 1,04 tonne par rapport à un volume hebdomadaire moyen de 25,395 tonnes au cours de 2017. Au cours de la semaine 17, les prix hebdomadaires moyens ont atteint 8,93 EUR/kg en 2017 et 8,48 EUR/kg en 2016.

Figure 35. **PRIX À L'IMPORTATION DU CRABE ÉLABORÉ OU EN CONSERVE PROVENANT DU VIETNAM**



Source : Commission européenne (mis à jour le 15/05/2018).

Figure 36. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA CREVETTE ROSE DU LARGE CONGELÉE PROVENANT DU MAROC**

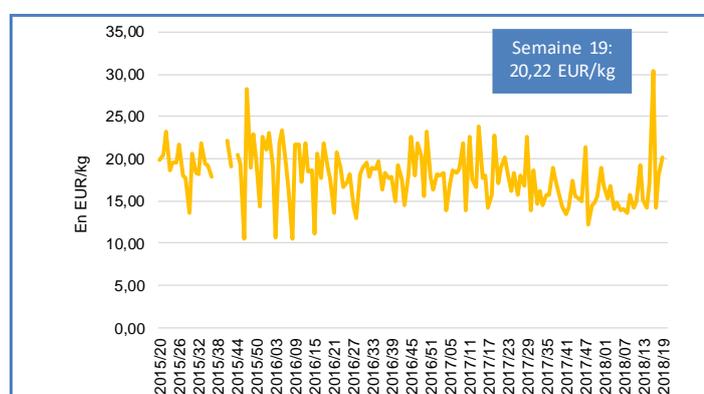


Source : Commission européenne (mis à jour le 15/05/2018).

Les importations européennes de **crevette rose du large** congelée (code NC 03061791) provenant du **Maroc** indiquent une volatilité importante sur le court terme en prix et en volume. Le prix varie rarement de la même manière sur deux semaines consécutives, son évolution semblant étroitement liée au volume des importations. Au cours de la **semaine 19 de 2018**, le prix a atteint 9,58 EUR/kg pour un volume des importations de 20,3 tonnes par rapport à la semaine précédente, où le prix enregistré était de 11,20 EUR/kg (soit une baisse de 15 % au cours de la semaine 19) pour un volume totalisant 49,4 tonnes (soit une baisse de 59 % au cours de la semaine 19). Au cours de la semaine 19 de 2018 (la dernière semaine au cours de laquelle les importations ont été enregistrées), les prix hebdomadaires moyens sont restés stables (-1,4 %) par rapport à la même période en 2017.

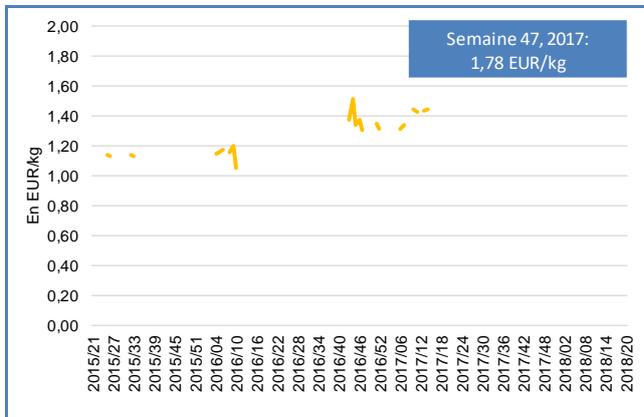
Au cours de la **semaine 19 de 2018**, le prix hebdomadaire de l'**anguille** élaborée ou en conserve (code NC 16041700) provenant de **Chine** a atteint 20,22 EUR/kg, affichant une reprise en 2018 par rapport à une baisse lente et longue du prix affichée depuis le début de 2016. Au cours de la semaine 19, le prix était plus élevé de 44 % par rapport au prix moyen au cours des semaines de 4 à 8 de 2018, période pendant laquelle les prix semblaient s'être stabilisés après une tendance à la baisse. Le prix à l'importation de l'UE de l'anguille élaborée ou en conserve provenant de Chine est peu réactif aux évolutions en volume, laissant supposer que les consommateurs européens disposent de plusieurs produits de substitution pour ce produit particulier.

Figure 37. **PRIX À L'IMPORTATION DE L'ANGUILLE ÉLABORÉE OU EN CONSERVE PROVENANT DE CHINE**



Source : Commission européenne (mis à jour le 15/05/2018).

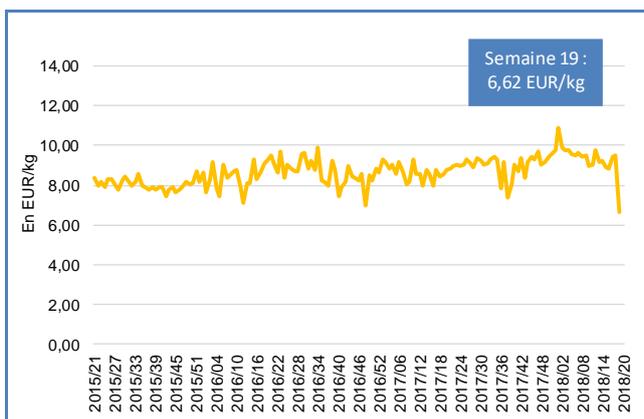
Figure 38. PRIX À L'IMPORTATION DU LISTAO CONGELÉ PROVENANT DU GUATEMALA



Source : Commission européenne (mis à jour le 15/05/2018).

Les importations les plus récentes de l'UE de **listao** entier congelé (code NC 03034310) provenant du **Guatemala** ont eu lieu au cours de la **semaine 46 de 2017**, lorsqu'un total de 11,3 tonnes est entré dans l'UE à un prix de 1,78 EUR/kg. L'Espagne est le plus gros transformateur de thon de l'UE et ses entreprises possèdent des liens d'affaires étroits avec les fournisseurs de thon au Guatemala et en Amérique Latine. Les importations de l'UE (surtout espagnoles) de listao provenant du Guatemala sont importantes, mais elles sont en cours d'évolution, passant du poisson entier congelé aux « longes » ou pièces de chair de listao partiellement transformé (éviscéré, cuit et découpé en longes, code NC 16041426) au Guatemala. Les coûts de la main-d'œuvre sont la principale raison de ce changement : la transformation initiale du thon pour la mise en conserve est un travail intensif et plus économique si réalisé dans les pays à faibles coûts de production comme le Guatemala. La transformation finale en récipients hermétiquement clos est moins exigeante en main d'œuvre et est réalisée par les conserveries situées en Europe pour la distribution sur les marchés européens. À l'inverse des importations européennes de listao entier congelé, les importations de longes de thon restent importantes.

Figure 39. PRIX À L'IMPORTATION DE LA SEICHE VIVANTE, FRAÎCHE OU RÉFRIGÉRÉE PROVENANT DE TUNISIE



Source : Commission européenne (mis à jour le 15/05/2018).

Au cours de la **semaine 19 de 2018**, le prix hebdomadaire pour la **seiche** vivante, fraîche ou réfrigérée (code NC 03074210) provenant de **Tunisie** a fortement diminué, coïncidant avec une forte augmentation en volume cette semaine là (aucune importation n'a été enregistrée la semaine suivante). Toutefois, la tendance à la hausse sur le long terme au cours des trois années précédentes est toujours observée. Sur le long terme, le prix moyen de la seiche provenant de Tunisie est relativement stable pour un produit frais ou vivant, augmentant ou diminuant rarement de plus de 5 à 10 % par rapport à la semaine précédente. Par conséquent, la valeur totale évolue dans le même sens que le volume total sur chaque période. Sur les trois dernières années, le volume et la valeur ont affiché une augmentation globale progressive, malgré de brèves variations en volume d'une semaine à l'autre.

## 3 Consommation

### 3.1. Consommation des ménages dans l'Union Européenne

En février 2018, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté tant en volume qu'en valeur de respectivement + 6 % et + 10 % en Allemagne et de respectivement + 23 % et + 8 % en Suède par rapport au mois de février 2017. En France, le volume a augmenté (+ 3 %) tandis que la valeur a diminué (- 5 %). En Irlande et en Pologne, la consommation en volume de produits de la pêche et de l'aquaculture frais est restée stable. Cependant, la valeur a augmenté de 4 % en Pologne tandis qu'elle a baissé de 1 % en Irlande. La consommation a diminué tant en valeur qu'en volume dans le reste des États membres analysés. La plus forte baisse en volume a été enregistrée aux Pays-Bas (- 25 %), tandis que la plus forte baisse en valeur a été observée en Hongrie (- 16 %).

Parmi les États membres consultés, la plus forte augmentation en volume a été enregistrée en Pologne (+ 13 %), suivie par l'Irlande (+ 8 %) par rapport au mois de janvier 2018. Les plus fortes baisses en valeur ont été observées en Hongrie (- 25%) et en Suède (- 20 %).

Table 3. FÉVRIER : BILAN DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2015* (équivalent poids vif) kg/par habitant/an	Février 2016		Février 2017		Janvier 2018		Février 2018		Évolution de février 2017 à février 2018	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	22,9	753	10,82	645	9,94	683	10,22	551	9,09	15 %	9 %
Allemagne	13,4	6.169	84,66	5.821	80,09	6.544	89,97	6.187	88,25	6 %	10 %
France	33,9	17.100	193,37	16.501	194,39	15.842	181,68	16.992	184,34	3 %	5 %
Hongrie	4,8	368	1,97	269	1,52	338	1,70	226	1,28	16 %	16 %
Irlande	22,1	1.176	15,67	1.053	14,59	968	14,09	1.049	14,40	8 %	1 %
Italie	28,4	26.756	239,98	29.654	269,52	30.576	285,41	28.775	266,17	3 %	1 %
Pays-Bas	22,2	2.488	34,03	2.657	35,31	2.165	30,86	1.989	30,57	25 %	13 %
Pologne	13,6	5.755	29,30	4.408	24,16	3.912	22,87	4.426	25,08	13 %	4 %
Portugal	55,9	5.210	30,69	4.140	27,61	3.875	26,58	3.898	25,46	6 %	8 %
Espagne	45,2	56.332	406,00	51.842	385,83	49.964	405,96	48.264	366,17	7 %	5 %
Suède	26,9	813	10,45	590	8,49	889	11,46	725	9,19	23 %	8 %
Royaume-Uni	24,3	24.938	272,82	24.893	262,64	25.546	264,37	24.323	254,08	2 %	3 %

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 17/05/2018).

\*Les données relatives à la consommation par habitant pour tout le poisson et produits de la mer de l'ensemble des États membres de l'UE sont disponibles sur : <http://www.eumofa.eu/documents/20178/108446/Le+march%C3%A9+europ%C3%A9en+du+poisson+2017.pdf>

Dans l'ensemble, en février, la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture a diminué en volume et en valeur dans la majeure partie des États membres analysés. Elle a augmenté tant en valeur qu'en volume en Allemagne et en Italie seulement.

Au cours des trois derniers mois de février, la consommation de produits frais de la mer (en volume et en valeur) par les ménages a été supérieure à la moyenne annuelle en Allemagne (respectivement, + 6 % et + 9 %), en Irlande (+ 8 % et + 11 %) et en Italie (+ 1 % et 11 %). Au Danemark et en Pologne, en février, la consommation des ménages était supérieure à la moyenne en valeur, tandis que la consommation en volume était inférieure à la moyenne. Dans le reste des États membres analysés, tant le volume que la valeur étaient inférieurs à la moyenne annuelle.

Les données les plus récentes relatives à la consommation pour le mois de mars 2017 sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

## 3.2. Bar européen

**Habitat :** Espèce ayant un comportement démersal vivant dans les eaux côtières jusqu'à 100 m de profondeur mais se trouvant plus communément dans des eaux superficielles<sup>16</sup>.

**Zone de capture :** Atlantique Nord-Ouest, mer Méditerranée et mer Noire.

**Principaux pays producteurs de l'UE :** Pour la pêche : France, Royaume-Uni, Portugal et Espagne. Pour l'aquaculture : Croatie, Grèce, Italie et Espagne.

**Méthode de production :** Pêche et aquaculture.

**Principaux consommateurs dans l'UE :** Italie, Portugal, Espagne, France, Grèce et Royaume-Uni.

**Présentation :** Poisson entier ou en filets.

**Conservation :** Frais, congelé, réfrigéré.

**Modes de préparation :** Grillé, cuit au four.



### 3.2.1 Aperçu de la consommation des ménages en Italie, en Espagne et au Royaume-Uni

En 2015, la consommation de poisson et de produits de la mer par habitant était supérieure à la moyenne européenne en Italie, au Portugal et en Espagne. Au Royaume-Uni, la consommation par habitant a atteint 24,3 kg par habitant, soit 3 % de moins que la moyenne européenne (25,1 kg). Au Portugal, la consommation a atteint 55,9 kg, soit la plus élevée de l'UE et plus du double de la moyenne de l'UE. L'Espagne a enregistré une consommation par habitant de 45,2 kg, soit 19 % de moins que le Portugal mais 80 % de plus que la moyenne européenne. En Italie, la consommation par habitant était de 28,4 kg, soit 13 % de plus que la moyenne européenne et 49 % de moins qu'au Portugal. Consultez le tableau 3 pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'UE.

Au cours de la période de janvier 2015 à février 2018, les prix de détail du bar européen frais ont varié davantage au Royaume-Uni, où les prix les plus élevés ont également été enregistrés. Le volume a affiché une variabilité mensuelle, notamment en Italie et en Espagne, atteignant un pic pendant les mois d'hiver.

Nous avons parlé du **bar européen** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

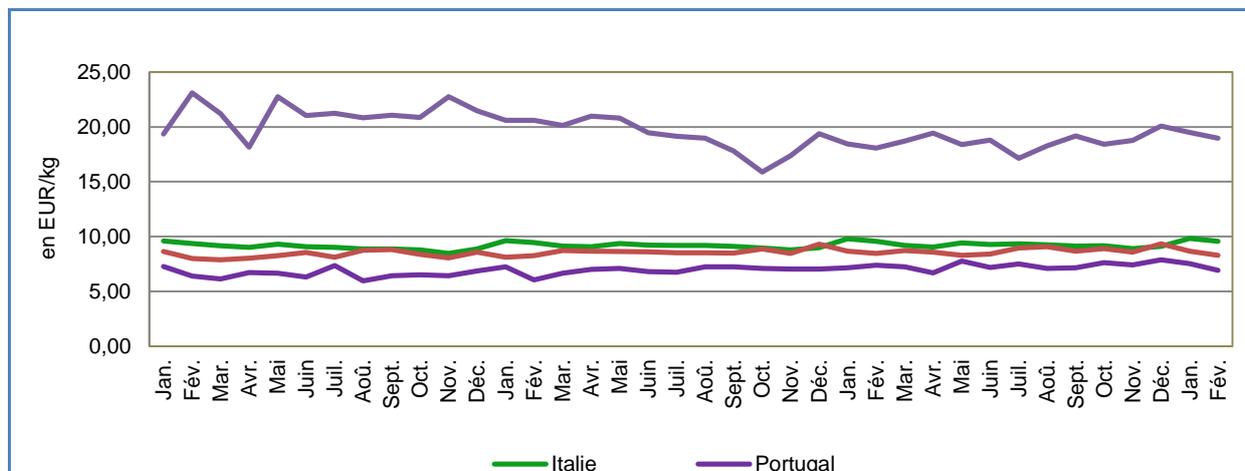
**Premières ventes :** France (9/2017, 9/2016, juin 2013), Portugal (2/2014).

**Thème du mois :** Le bar et la dorade en Grèce (9/2017).

**Consommation :** France (6/2016, 2/2015, 9/2015, juillet 2013), Grèce (6/2016, 2/2015, 9/2015, juillet 2013), Italie (6/2016, 2/2015, 9/2015), Portugal (6/2016, 2/2015), Royaume-Uni (2/2015).

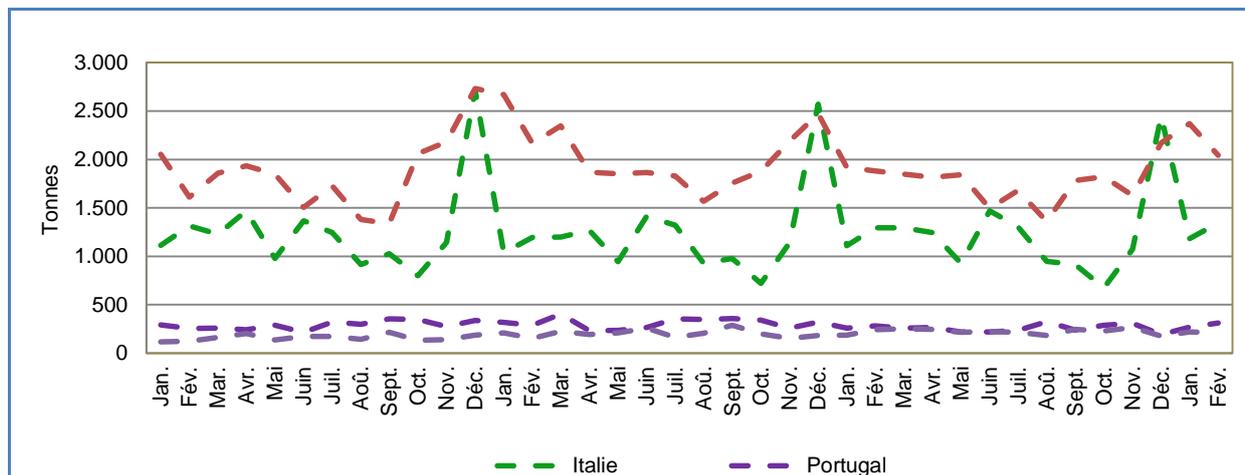
<sup>16</sup> <http://www.fishbase.org/summary/63>

Figure 40. PRIX DE DÉTAIL DU BAR EUROPÉEN FRAIS



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 17/05/2018).

Figure 41. VENTES EN VOLUME DE BAR EUROPÉEN FRAIS



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/05/2018).

### 3.2.2 Tendence de la consommation en Italie

**Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à février 2018** : légère augmentation en prix et en volume.

**Prix moyen** : 9,04 EUR/kg (2015), 9,18 EUR/kg (2016), 9,27 EUR/kg (2017).

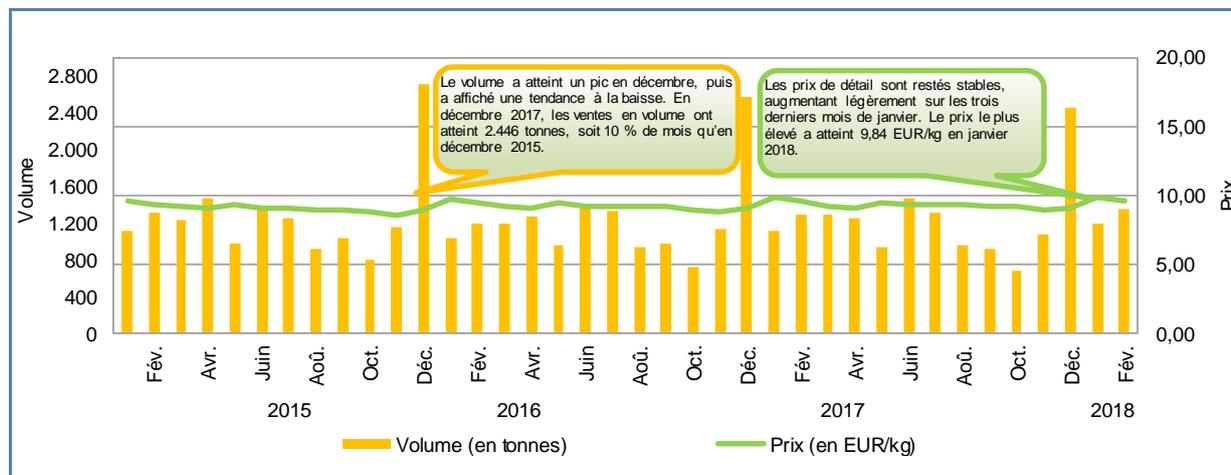
**Consommation totale** : 15.308 tonnes (2015), 14.711 tonnes (2016), 14.703 tonnes (2017).

**Tendance sur le court terme, de janvier à février 2018** : augmentation en volume et légère hausse en prix.

**Prix moyen** : 9,71 EUR/kg.

**Consommation totale** : 2.524 tonnes.

Figure 42. PRIX DE DETAIL ET VENTES EN VOLUME DU BAR EUROPEEN FRAIS EN ITALIE



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/05/2018).

### 3.2.3 Tendence de la consommation au Portugal

**Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à février 2018** : augmentation en prix et baisse en volume.

**Prix moyen** : 6,59 EUR/kg (2015), 6,94 EUR/kg (2016), 7,35 EUR/kg (2017).

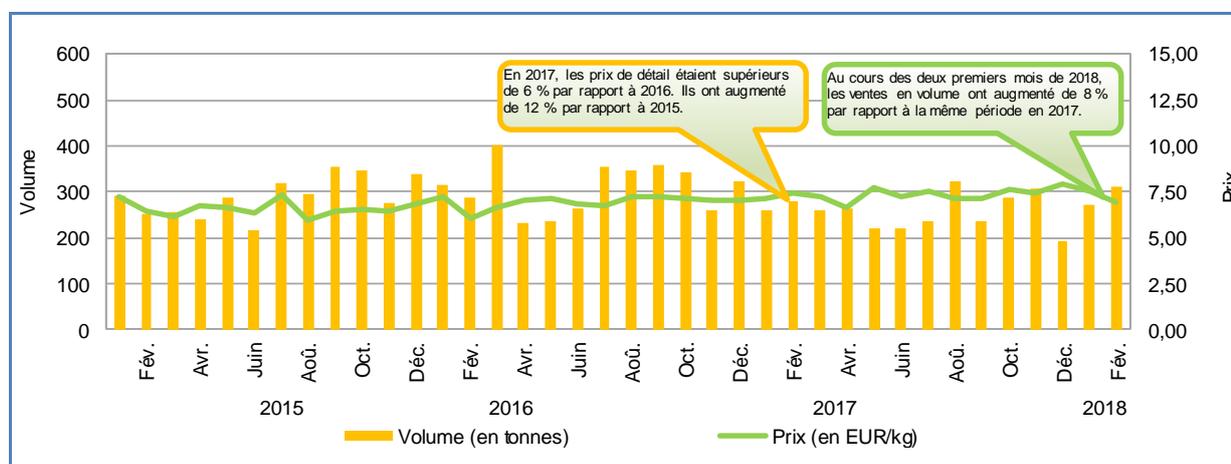
**Consommation totale** : 3.479 tonnes (2015), 3.724 tonnes (2016), 3.096 tonnes (2017).

**Tendance sur le court terme, de janvier à février 2018** : légère augmentation en prix et en volume.

**Prix moyen** : 7,23 EUR/kg.

**Consommation totale** : 583 tonnes.

Figure 43. PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DU BAR EUROPÉEN FRAIS AU PORTUGAL



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/05/2018).

### 3.2.4 Tendence de la consommation en Espagne

**Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à février 2018** : légère augmentation en prix et légère baisse en volume.

**Prix moyen** : 8,34 EUR/kg (2015), 8,61 EUR/kg (2016), 8,73 EUR/kg (2017).

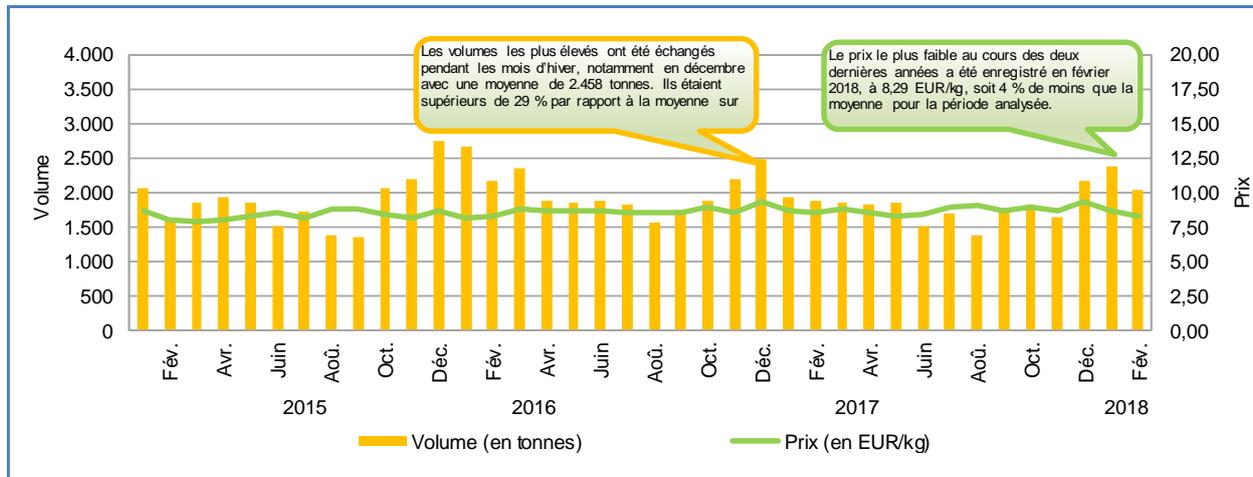
**Consommation totale** : 22.226 tonnes (2015), 24.450 tonnes (2016), 21.246 tonnes (2017).

**Tendance sur le court terme, de janvier à février 2018** : augmentation en volume et légère hausse en valeur.

**Prix moyen** : 8,49 EUR/kg.

**Consommation totale** : 4.412 tonnes.

Figure 44. PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DU BAR EUROPÉEN EN FRAIS EN ESPAGNE



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/05/2018).

### 3.2.5 Tendence de la consommation au Royaume-Uni

**Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à février 2018 :** baisse en prix et augmentation en volume.

**Prix moyen :** 21,15 EUR/kg (2015), 19,26 EUR/kg (2016), 18,64 EUR/kg (2017).

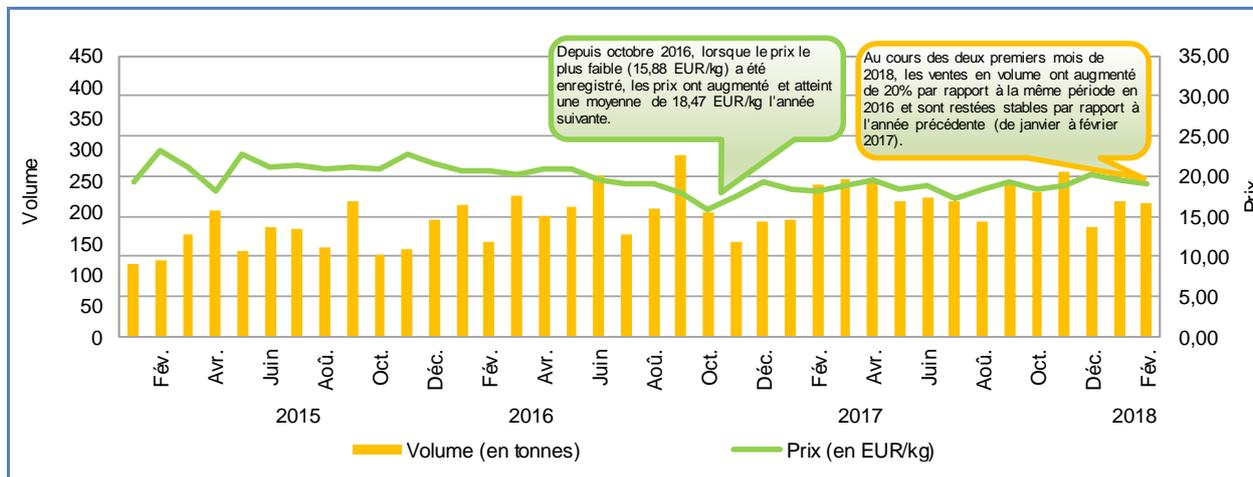
**Consommation totale :** 1.908 tonnes (2015), 2.439 tonnes (2016), 2.682 tonnes (2017).

**Tendance sur le court terme, de janvier à février 2018 :** baisse des prix et augmentation en volume.

**Prix moyen :** 19,23 EUR/kg.

**Consommation totale :** 432 tonnes.

Figure 45. PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DU BAR EUROPÉEN FRAIS AU ROYAUME-UNI



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/05/2018).

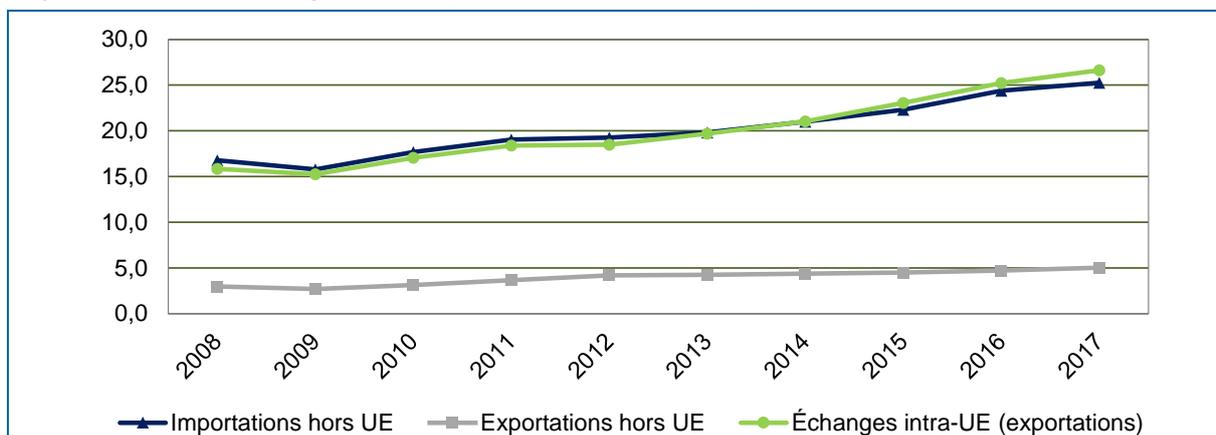
## 4 Commerce de l'UE en 2017

### 4.1. Tendances des flux commerciaux

Le commerce extérieur du poisson et des produits de la mer est important pour l'UE, l'un des principaux marchés mondiaux d'importation des produits de la pêche et de l'aquaculture. En 2017, la demande globale des produits de la pêche et de l'aquaculture a progressé, stimulée par la reprise économique du marché européen. Ceci s'est reflété dans le commerce extérieur de l'UE (exportations hors UE, importations hors UE et exportations intra-UE) : en 2017, les échanges ont atteint 56,9 milliards d'euros, soit + 5 % par rapport à 2016.

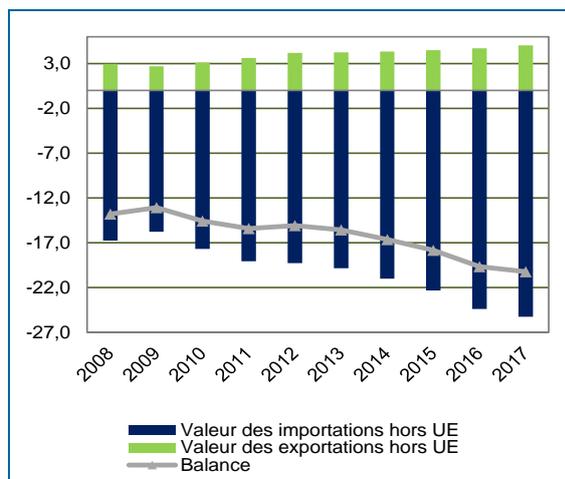
En 2017, les importations provenant de pays tiers ont totalisé 25,3 milliards d'euros et 5,9 millions de tonnes, soit une augmentation de 4 % en valeur et une légère baisse de 1 % en volume par rapport à l'année précédente. L'augmentation en valeur a été le fait de la hausse du prix moyen à l'importation (4,25 EUR/kg, soit + 5 % par rapport à 2016). Le commerce entre les États membres de l'UE a atteint 26,7 milliards d'euros et 6,4 millions de tonnes, soit une augmentation de respectivement 6 % et 4 % par rapport à 2016. Les exportations de l'UE vers les pays tiers ont augmenté de 7 % en valeur, atteignant 5,0 milliards d'euros. Cette hausse a été le fait de l'augmentation du volume (+ 6 %) et du prix moyen (+ 1 %) des produits de la pêche et de l'aquaculture exportés par l'UE par rapport à 2016.

Figure 46. Flux des échanges de l'UE (valeur en milliards d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2018).

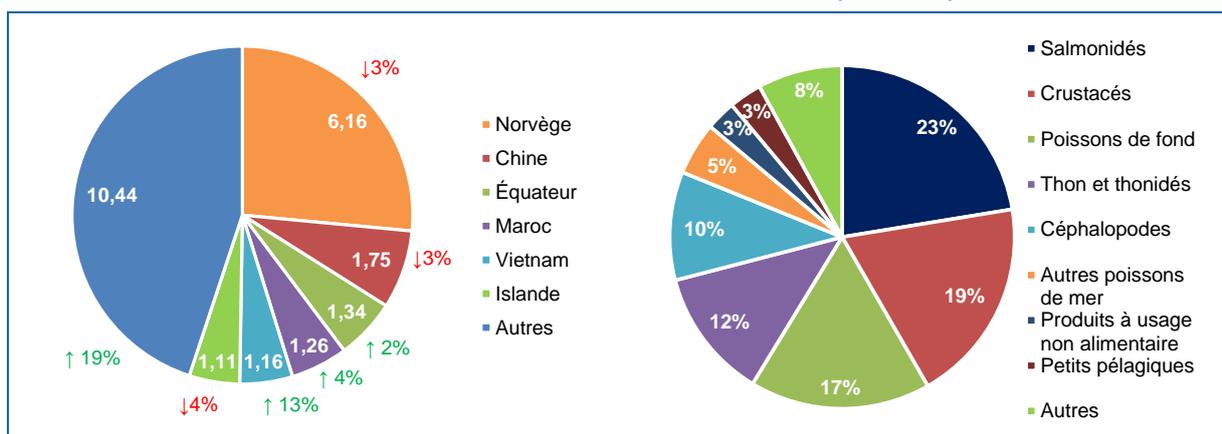
En 2017, le commerce extérieur de l'UE des produits de la pêche et de l'aquaculture a poursuivi sa croissance à un taux modéré dans tous les flux commerciaux. En 2017, la balance commerciale (les exportations moins les importations) négative (le déficit) a enregistré la valeur la plus élevée depuis 2008 : - 20,2 milliards d'euros, confirmant la position constante de l'UE en tant qu'importateur net de produits de la pêche et de l'aquaculture. Le déficit était plus élevé d'environ 3 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le volume du déficit commercial a diminué de 4,5 %, terminant à - 4,2 millions de tonnes en 2017.

Figure 47. **BALANCE COMMERCIALE HORS UE (valeur en milliards d'euros)**

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2018).

**IMPORTATIONS HORS UE :** En 2017, les crustacés (4,9 milliards d'euros), les poissons de fond (4,3 milliards d'euros) et les salmonidés (5,7 milliards d'euros) étaient les principaux groupes de produits, représentant 59 % de la valeur totale des importations hors UE. L'augmentation globale de la valeur nette des importations hors UE a été le fait des céphalopodes (+ 41 %) et du thon et des thonidés (+ 21%). Les produits à usage non alimentaire ont affiché la plus forte baisse (- 22 %). Le volume des importations hors UE (5,9 millions de tonnes) était inférieur de 1 % par rapport à 2016. Du volume total importé, les produits congelés ont prédominé (51 %), suivis par les produits frais (18%) et les produits élaborés ou en conserve (16 %). Les importations de produits fumés / salés / séchés n'étaient pas très élevées (2 %).

En 2017, environ 50 % (11,7 milliards d'euros) des importations totales de poisson en valeur provenaient de 5 pays uniquement. Les principaux fournisseurs étaient la Norvège (6,2 milliards d'euros, soit - 3 % par rapport à 2016), la Chine (1,8 milliard d'euros, soit + 4 %), l'Équateur (1,3 milliard d'euros, soit + 19 %), le Maroc (1,3 milliard d'euros, soit + 2 %) et le Vietnam (1,2 milliard d'euros, soit +13 %). En 2017, les importations provenant de pays tiers ont augmenté de 4% mais ont diminué en volume de 1 % par rapport à 2016. Le volume des importations provenant d'Équateur a fortement augmenté (+ 12 %). Cette augmentation en valeur a surtout été le fait du thon (+ 51 % pour le listao et + 30 % pour l'albacore).

Figure 48. **IMPORTATIONS HORS UE : PARTENAIRES PRINCIPAUX (valeur en milliards d'euros) ET CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (en valeur)**

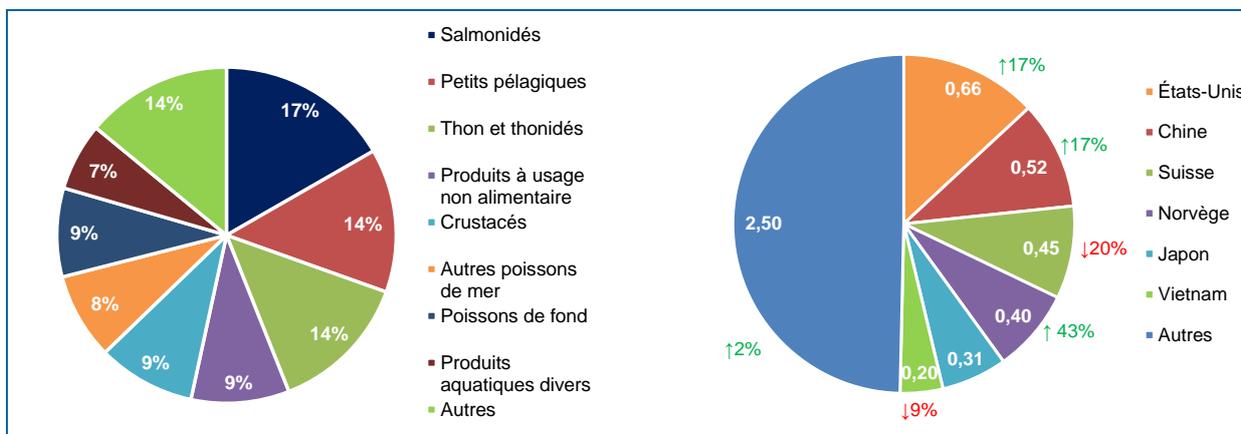
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2018).

**EXPORTATION HORS UE :** En 2017, la hausse globale (+ 7 %) de la valeur des exportations hors UE a été le fait des salmonidés (+ 17 %), les petits pélagiques et le thon et les thonidés (+ 14 %) par rapport à 2016. Les produits à usage non alimentaire (0,5 milliard d'euros), les salmonidés (0,8 milliard d'euros), les petits pélagiques (0,7 milliard d'euros), les crustacés (0,5 milliard d'euros) et le thon et les thonidés (0,7 milliard d'euros) ont représenté 63 % de la valeur totale. Le volume total a augmenté de 6 % du fait des petits pélagiques (639.326 tonnes, soit +1 %) et des poissons de fond (284.756 tonnes, soit + 58 %). En 2017, les petits

pélagiques, les produits à usage non alimentaire, le thon et les thonidés et les poissons de fond ont représenté ensemble une part de 76 % du volume des exportations hors UE.

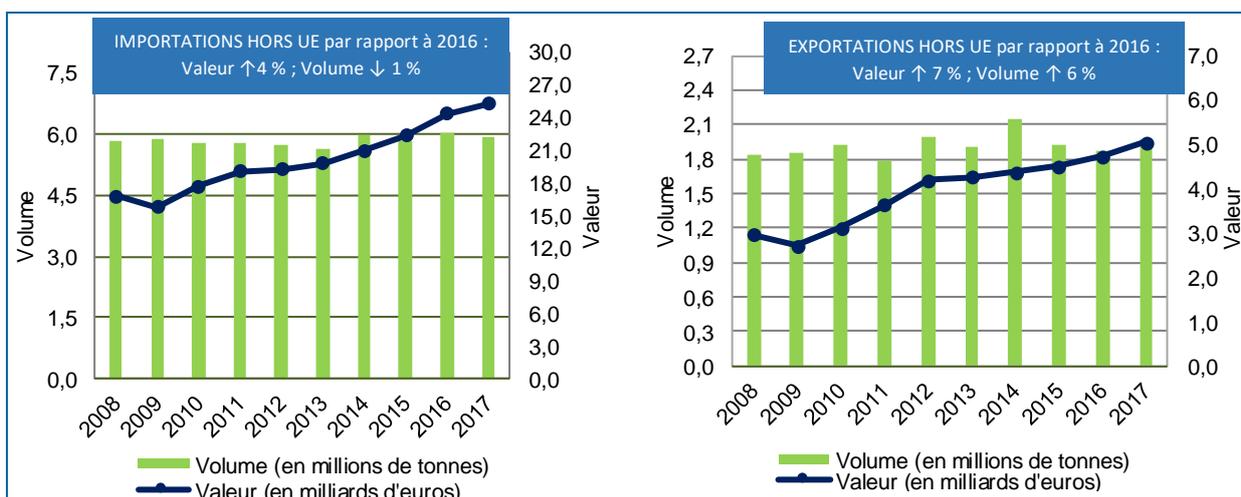
La moitié (2,5 milliards d'euros) de la valeur totale des exportations hors UE a été commercialisée avec 6 pays, notamment les États-Unis (0,7 milliard d'euros), la Chine (0,5 milliard d'euros), la Suisse (0,4 milliard d'euros), la Norvège (0,4 milliard d'euros), le Japon (0,3 milliard d'euros) et le Vietnam (0,2 milliard d'euros). Les principaux pays partenaires en volume étaient le Nigéria (254.600 tonnes), la Norvège (205.250 tonnes), la Chine (170.000 tonnes) et l'Égypte (133.000 tonnes). Les exportations ont fortement augmenté en Chine (+ 43 % en valeur et + 53 % en volume) et en République de Corée (respectivement, + 28 % et + 79 %) par rapport à 2016. L'augmentation globale en valeur des exportations vers la Chine a surtout été le fait du cabillaud (+ 209 %), du crabe (+ 41 %) et du saumon (+ 24 %), tandis que les thons divers (+ 88 %), le thon rouge (+ 34 %) et le merlan bleu (+ 153 %) étaient les principaux produits exportés vers la République de Corée.

Figure 49. EXPORTATIONS HORS UE : PARTENAIRES PRINCIPAUX (valeur en milliards d'euros) ET CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (en valeur)



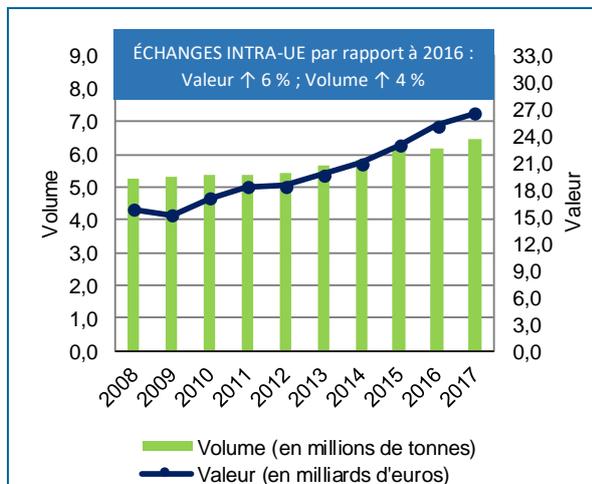
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2018).

Figure 50. TENDANCE SUR 10 ANS DES ÉCHANGES HORS UE



Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2018).

Figure 51. TENDANCE SUR 10 ANS DES ÉCHANGES INTRA-UE



Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2018).

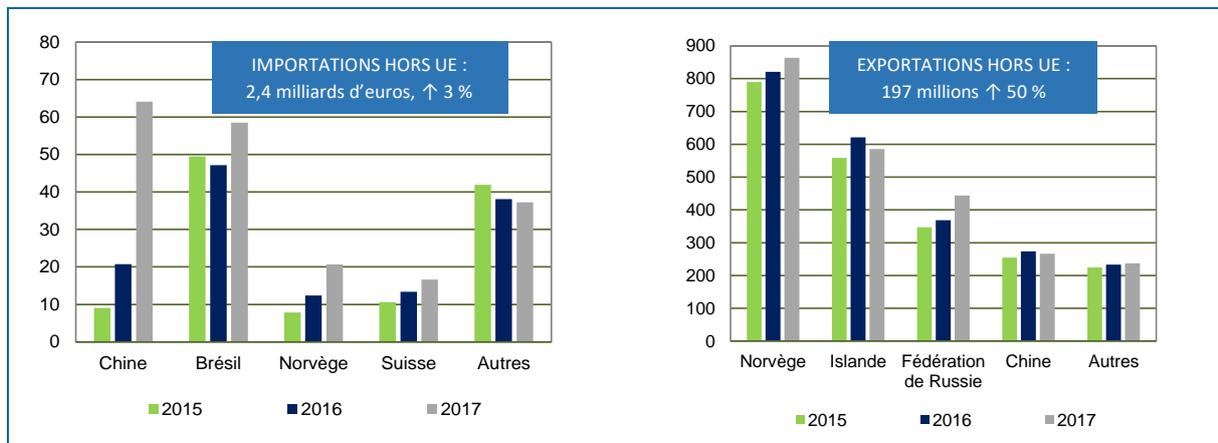
**ÉCHANGES INTRA-UE :** En 2017, les échanges entre les États membres de l'UE (échanges intra-UE) ont augmenté de 6 % en valeur et de 4 % en volume par rapport à 2016. Plus de 6,4 millions de tonnes ont été échangées, dont 34 % concernaient les produits frais, 29 % les produits congelés et 22 % les produits élaborés ou en conserve. Les moins commercialisés étaient les produits fumés, salés et séchés, représentant seulement 4 % du total de la valeur. Les augmentations ont surtout été le fait des céphalopodes (+23 % en valeur et +19 % en volume), des crustacés (respectivement, +5 % et +8 %) et des thons et thonidés (respectivement, +18 % et +10 %). Les autres groupes de produits ayant contribué aux augmentations étaient les bivalves et autres mollusques et autres invertébrés aquatiques, les poissons plats, les poissons d'eau douce, les autres poissons de mer et les petits pélagiques. En 2017, les crustacés (3,2 milliards d'euros pour 346.463 tonnes), les poissons de fond (3,5 milliards d'euros pour 910.434 tonnes), les salmonidés (7,9 milliards d'euros pour 975.905 tonnes) et les petits pélagiques (1,6 milliard d'euros pour 1,2 million tonnes) ont représenté 61 % de la valeur et 53 % du volume du total des échanges entre les États-membres de l'UE.

## 4.2. Flux commerciaux de cabillaud

**IMPORTATIONS HORS UE :** Le cabillaud a été la principale espèce commerciale importée du groupe de produits des poissons de fond, représentant 56 % de la valeur et 42 % du volume de l'ensemble des importations de poissons de fond par l'UE en provenance de pays tiers. En 2017, les importations de cabillaud étaient inférieures de 1 % en volume (512.661 tonnes) mais supérieures de 3 % en valeur (2,4 milliards d'euros) par rapport à 2016. En 2017, en s'appuyant sur un prix moyen de 4,67 EUR/kg, le prix était plus élevé de 5 % par rapport à 2016 du fait d'une forte demande. Le Royaume-Uni est l'un des principaux marchés européens pour le cabillaud (395 millions d'euros). Le cabillaud est importé frais ou congelé, principalement de Norvège (864 millions d'euros), d'Islande (585 millions d'euros) et de la Fédération de Russie (444 millions d'euros). Les importations provenant de la Fédération de Russie ont fortement augmenté : +20 % par rapport à 2016.

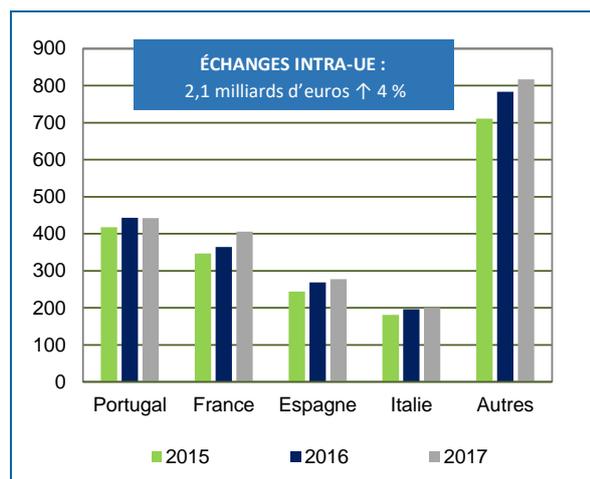
**EXPORTATIONS HORS UE :** En 2017, parmi les 13 principales espèces commerciales de poissons de fond, le cabillaud était l'espèce la plus exportée en valeur (46 %) et la deuxième en volume (15 %), enregistrant des augmentations de plus de 50 % en valeur et en volume par rapport à 2016. L'UE a exporté 42.114 tonnes de cabillaud, surtout frais et entier, pour une valeur de 197 millions d'euros et un prix moyen de 4,68 EUR/kg (soit une baisse de 1 % par rapport à 2016). En 2017, le Portugal (78 millions d'euros) et les Pays-Bas (50 millions d'euros) étaient les principaux pays exportateurs, tandis que la Chine (64 millions d'euros) et le Brésil (58 millions d'euros) étaient les plus gros marchés hors UE pour le cabillaud.

Figure 52. CABILLAUD : IMPORTATIONS (en milliards d'euros) et EXPORTATIONS HORS UE (en millions d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2018).

Figure 53. CABILLAUD : ÉCHANGES INTRA-UE PAR PAYS DE DESTINATION (en milliards d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2018).

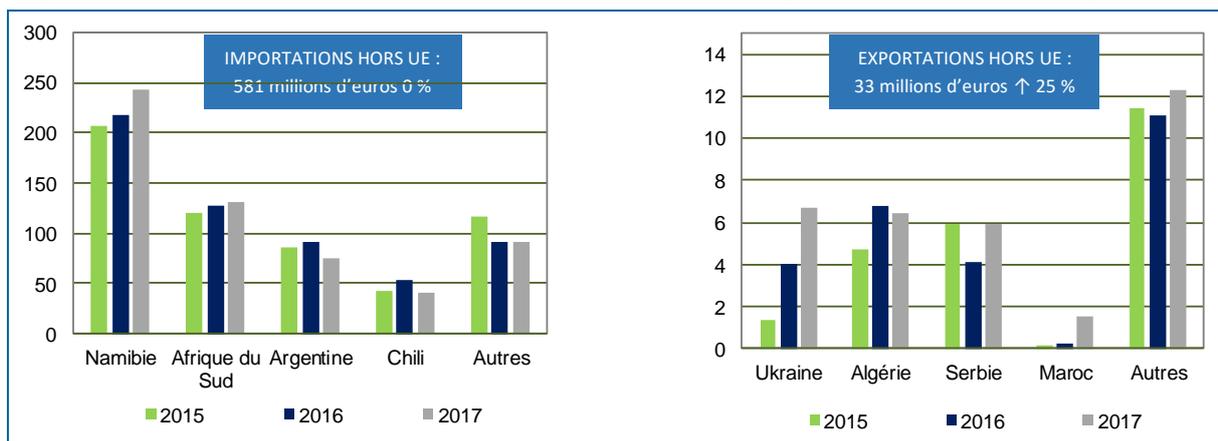
**ÉCHANGES INTRA-UE :** En 2017, le cabillaud a représenté 62 % de la valeur des espèces de poissons de fond (2,1 milliards d'euros) échangées entre les États membres de l'UE, soit une augmentation de 4 %, tandis que le volume a diminué de 3 % par rapport à 2016, atteignant 425.387 tonnes. Le cabillaud était surtout échangé frais (31 %), congelé (36 %) ou fumé / salé / séché (30 %). Du fait d'une baisse de l'approvisionnement et d'une augmentation de la demande, le prix moyen à l'exportation a augmenté de 8 %, atteignant 5,03 EUR/kg. Les Pays-Bas (611 millions d'euros) et le Danemark (455 millions d'euros) étaient les principaux fournisseurs, tandis que le Portugal était la principale destination avec une valeur des échanges de 442 millions d'euros, suivi par l'Espagne, la France et l'Italie. En 2017, ces pays ont représenté 62 % de la valeur du cabillaud commercialisé au sein de l'UE. Parmi les 5 premières destinations, les exportations destinées à la France ont affiché la plus forte hausse en valeur (+ 11 %), tandis que les exportations vers le Royaume-Uni ont diminué de 15 %.

### 4.3. Flux commerciaux du merlu

**IMPORTATIONS HORS UE :** Le merlu, après le cabillaud et le lieu d'Alaska, est la principale espèce commerciale, représentant 13% de la valeur et 15 % du volume de l'ensemble des poissons de fond importés par l'UE provenant de pays partenaires extra-UE. En 2017, 176.192 tonnes de merlu ont été importées pour une valeur de 581 millions d'euros. Le prix moyen (3,27 EUR/kg) était plus élevé de 2 % par rapport à 2016. Les principaux marchés européens pour le merlu sont l'Espagne (304 millions d'euros) et l'Italie (84 millions d'euros). Le merlu est importé congelé et élaboré / en conserve, principalement de Namibie (234 millions d'euros), d'Afrique du Sud (130 millions d'euros) et d'Argentine (75 millions d'euros). Les importations de Namibie, ayant représenté 42 % du total des importations européennes provenant de pays tiers ont fortement augmenté (+12 % par rapport à 2016), tandis que l'Argentine a enregistré une baisse de 17 % par rapport à 2016.

**EXPORTATIONS HORS UE :** Le merlu se situait au 4<sup>ème</sup> rang en valeur (8 %) et au 3<sup>ème</sup> rang en volume (6 %) parmi les 13 principales espèces commerciales de poissons de fond exportées des pays tiers. En 2017, les exportations de merlu ont affiché des augmentations en valeur (33 millions d'euros, soit + 25 %) et en volume (18.306 tonnes, soit + 32 %) par rapport à l'année précédente. Le prix moyen à l'exportation était inférieur de 5 % par rapport à 2016, terminant à 1,80 EUR/kg. En 2017, le merlu entier, congelé était surtout exporté par l'Espagne vers les pays hors UE, atteignant 21 millions d'euros. Les principales destinations des exportations européennes pour le merlu était l'Ukraine, l'Algérie, la Serbie et le Maroc, représentant plus de 60 % du total. Les exportations vers l'Ukraine ont augmenté de 68 %, pour atteindre 6,7 millions d'euros.

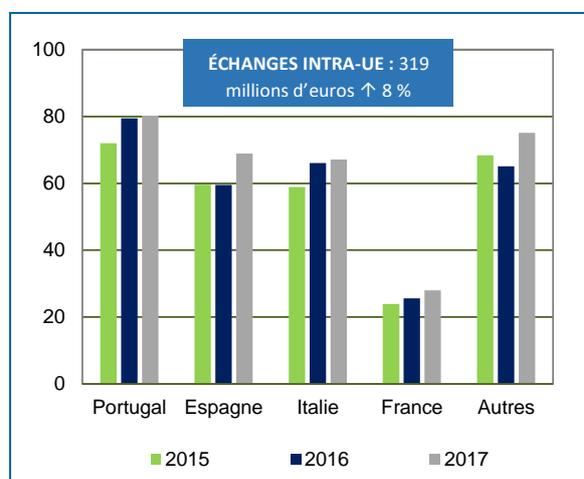
Figure 54. MERLU : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS HORS UE (valeur en millions d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2018).

**ÉCHANGES INTRA-UE :** Avec une part de 9 % en valeur et de 10 % en volume, le merlu est le deuxième poisson de fond le plus échangé dans l'Union européenne après le cabillaud. Les exportations de produits à base de merlu, notamment frais (33 %) et congelé (60 %), ont augmenté de 8 % en valeur et de 4 % en volume, atteignant 319 millions d'euros pour 93.522 tonnes, avec un prix moyen à l'exportation de 3,41 EUR/kg, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2016. Les principaux marchés d'échange étaient le Portugal (80 millions d'euros) et l'Espagne (68 millions d'euros), suivis par l'Italie et la France. Ces quatre pays ont représenté 76 % du total des échanges de merlu au sein de l'UE.

Figure 55. MERLU : ÉCHANGES INTRA-UE PAR PAYS DE DESTINATION (en millions d'euros)



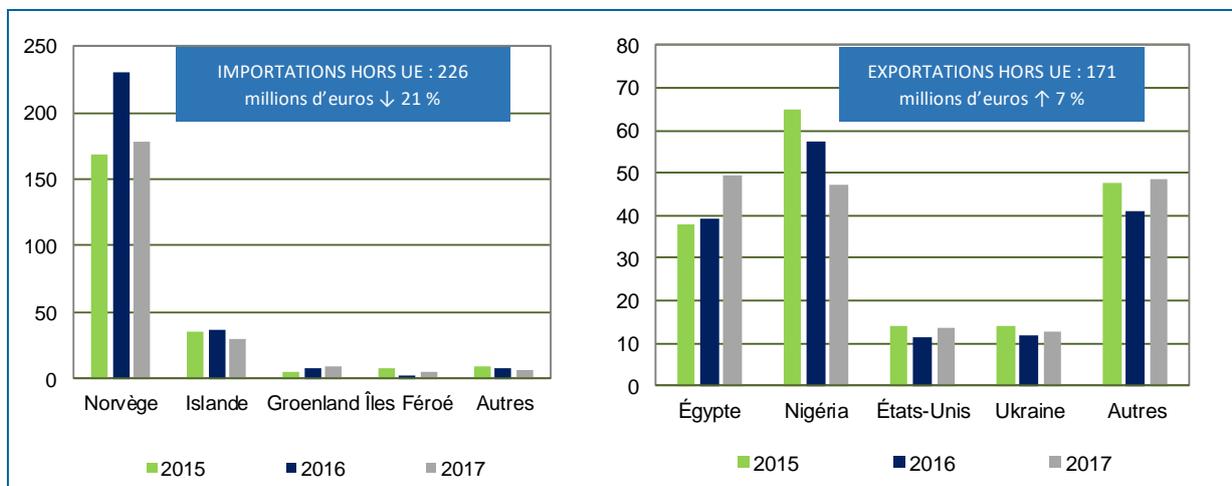
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2018).

#### 4.4. Flux commerciaux du hareng

**IMPORTATIONS HORS UE :** En 2017, sur le total des importations hors UE, les petits pélagiques occupent le 7<sup>ème</sup> rang parmi les 12 groupes de produits, pour une valeur de 783 millions d'euros et un volume de 421.090 tonnes. Le hareng est la première espèce de petits pélagiques importée dans l'Union européenne, représentant 29 % de la valeur et 43 % du volume des 7 principales espèces commerciales de ce groupe importées de pays tiers. En 2017, les importations de hareng (185.105 tonnes pour une valeur de 226 millions d'euros) étaient supérieures de 6 % en volume, mais inférieures de 21 % en valeur par rapport à 2016. Le prix moyen a atteint 1,24 EUR/kg, soit 25 % de moins qu'en 2016, lorsque le prix était de 1,66 EUR/kg. Les principaux marchés européens étaient la Pologne (65 millions d'euros), le Danemark (41 millions d'euros) et la Suède (33 millions d'euros). Le hareng était surtout importé congelé (soit 80 %, dont 77 % découpés) provenant principalement de Norvège (177 millions d'euros), représentant 78 % de l'ensemble des exportations hors UE de hareng vers l'UE. Les autres fournisseurs importants de hareng de l'UE sont l'Islande (29 millions d'euros) et dans une moindre mesure, le Groenland (9 millions d'euros) et les Îles Féroé (5 millions d'euros). Les importations provenant de Norvège et d'Islande ont fortement diminué en 2017 (les deux dépassant – 20 % par rapport à 2016).

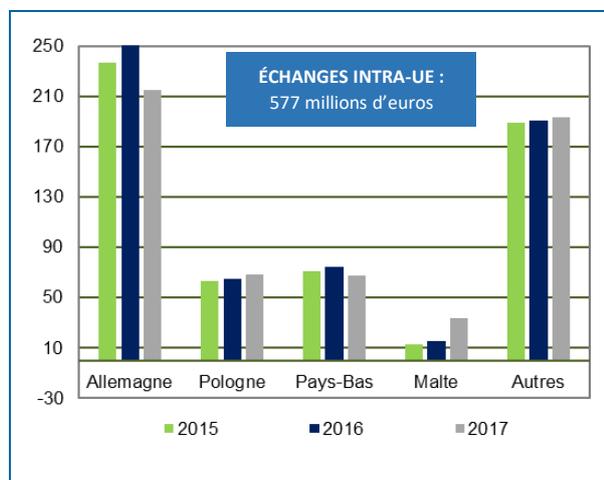
**EXPORTATIONS HORS UE :** En 2017, les exportations européennes de hareng ont augmenté, l'espèce occupant le 2<sup>ème</sup> rang parmi les espèces les plus exportées en valeur (atteignant 25 %, soit + 7 % par rapport à 2016) et le 1<sup>er</sup> rang en volume (atteignant 34 %, + 10 % par rapport à 2016) parmi les sept principales espèces commerciales de petits pélagiques. L'UE a exporté 217.843 tonnes de hareng, surtout entier et congelé, pour une valeur de 171 millions d'euros et un prix moyen de 0,79 EUR/kg, soit une baisse de 3 % par rapport à 2016. Les Pays-Bas (98 millions d'euros) étaient le principal pays d'exportation, tandis que les principales destinations pour les exportations de l'UE étaient l'Égypte (50 millions d'euros) et le Nigéria (47 millions d'euros), suivis par les États-Unis et l'Ukraine. Les exportations vers l'Égypte ont fortement augmenté (+ 26 %) par rapport à 2016.

Figure 56. HARENG : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS HORS UE (valeur en millions d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2018).

Figure 57. HARENG : ÉCHANGES INTRA-UE PAR PAYS DE DESTINATION (en millions d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2018).

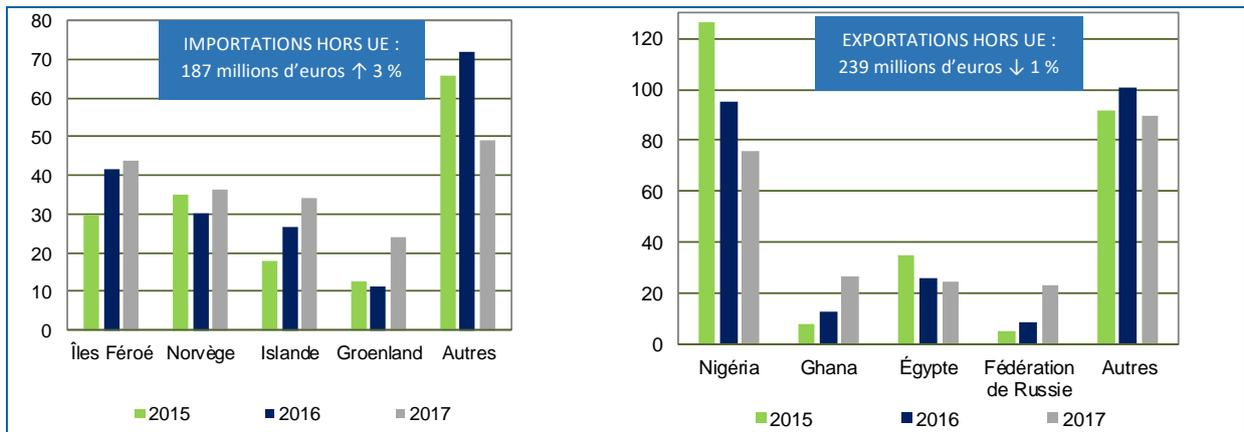
**ÉCHANGES INTRA-UE :** En 2017, le commerce du hareng, l'espèce la plus échangée parmi les espèces de petits pélagiques en valeur et en volume (représentant une part de respectivement, 35 % et 39 %), a diminué de 1 %, atteignant 577 millions d'euros pour 462.976 tonnes. Le prix moyen a diminué de 4 %, terminant à 1,25 EUR/kg. Le hareng a surtout été échangé congelé (29 %) et élaboré / en conserve (55 %). L'Allemagne (215 millions d'euros) était le principal marché, suivie par la Pologne, les Pays-Bas et Malte. La plus forte hausse en valeur des échanges a été enregistrée à Malte (+ 122 %), surtout du fait des activités à la filière d'engraissement du thon.

#### 4.5. Flux commerciaux du maquereau

**IMPORTATIONS HORS UE :** Le maquereau a été la principale espèce commerciale importée du groupe de produits des petits pélagiques représentant 24 % de la valeur et 29 % du volume de l'ensemble des importations de petits pélagiques par l'UE en provenance de pays tiers. En 2017, la valeur de ces échanges a atteint 187 millions d'euros, soit une augmentation de 3 %, tandis que le volume (123.250 tonnes) était supérieur de 16 % par rapport à 2016. Le prix moyen de 1,52 EUR/kg était inférieur de 11 % par rapport à 2016. Les principaux pays d'importation de l'UE sont la Pologne (34 millions d'euros) et le Danemark (31 millions d'euros). Le maquereau est surtout importé entier et congelé des Îles Féroé (43 millions d'euros), de Norvège (37 millions d'euros) et d'Islande (34 millions d'euros). Les importations provenant de Norvège et d'Islande, fournissant près de 40 % du total, ont fortement augmenté (respectivement, + 21 % et + 27 %) par rapport à 2016.

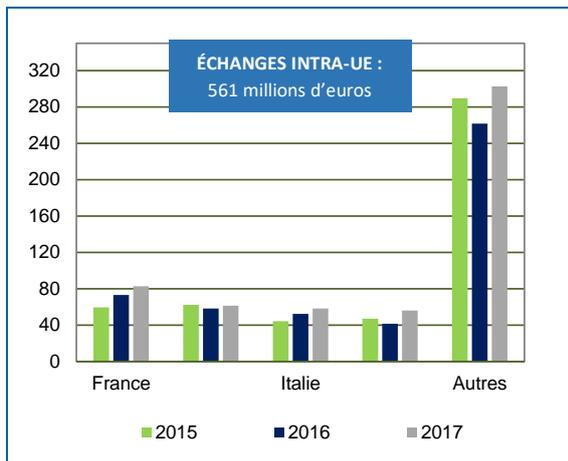
**EXPORTATIONS HORS UE :** En 2017, les exportations de petits pélagiques, le deuxième groupe de produits le plus importants en volume, ont totalisé 689 millions d'euros pour 639.326 tonnes. Parmi les principales espèces commerciales de petits pélagiques, le maquereau était l'espèce la plus exportée depuis l'UE en valeur (34 %) et la deuxième en volume (29 %). En 2017, les exportations de maquereau (187.933 tonnes, soit - 5 % par rapport à 2016) ont été échangées pour 239 millions d'euros (soit une baisse de 1 % par rapport à 2016). Les exportations de maquereau, surtout entier et congelé, provenaient principalement des Pays-Bas (92 millions d'euros) et d'Irlande (55 millions d'euros). La principale destination était le Nigéria (75 millions d'euros) dont les importations européennes ont diminué de 21 %. D'autres destinations importantes des exportations étaient le Ghana, l'Égypte et la Fédération de Russie. Ces quatre destinations ont représenté 63 % de la valeur totale des exportations hors UE de maquereau.

Figure 58. MAQUEREAU : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS HORS UE (valeur en millions d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2018).

Figure 59. MAQUEREAU : ÉCHANGES INTRA-UE PAR PAYS DE DESTINATION (en millions d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 16/05/2018).

**ÉCHANGES INTRA-UE :** Avec une part de 34 % en valeur et de 27 % en volume, le maquereau est le deuxième petit pélagique le plus échangé dans l'Union européenne, après le hareng. Les exportations portent surtout sur les produits à base de maquereau congelé (52 %) et élaboré / en conserve (30 %). Elles ont augmenté de 15 % en valeur et de 12 % en volume, atteignant 561 millions d'euros pour 323.189 tonnes, avec un prix moyen de 1,74 EUR/kg, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2016. Les principaux marchés d'échange étaient la France (83 millions d'euros) et le Royaume-Uni (61 millions d'euros), suivis par l'Italie et l'Allemagne. Ces quatre pays ont représenté près de la moitié (46 %) du total des échanges de maquereau au sein de l'UE.

## 5 Étude de cas – Pêche et aquaculture en Bulgarie et en Roumanie

### 5.1 Introduction

Situées dans le Sud-Est de l'Europe, la Bulgarie et la Roumanie possèdent un littoral de respectivement, 378 et 256 km de long. Ces deux pays se caractérisent par des ressources foncières et la disponibilité des eaux intérieures. Ces conditions offrent des opportunités pour le développement des activités de pêche et d'aquaculture en mer et en eau douce ainsi que les activités de transformation correspondantes. En Roumanie, bien que la contribution de la pêche et de l'aquaculture au produit intérieur brut soit extrêmement limitée (0,0086 %), ces secteurs peuvent être particulièrement importants dans les régions reculées, où ils représentent la principale source de revenu des communautés locales. En Bulgarie, les activités de pêche et d'aquaculture représentent 0,14 % du PIB.



Source : AND International.

Table 4. PRODUCTION DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN BULGARIE ET EN ROUMANIE (VOLUME EN TONNES)

Activités	Bulgarie					Roumanie				
	2012	2013	2014	2015	2016	2012	2013	2014	2015	2016
Aquaculture	5.975	12.152	11.172	13.537	15.762	10.004	10.146	10.680	11.042	12.574
Pêches maritimes	8.153	9.535	8.546	8.743	8.562	231	537	810	1.618	2.198
Pêche en eaux intérieures	1.428	135	142	86	52	2.457	2.717	3.150	3.600	4.050

Source : FAO FishStat.

En **Bulgarie**, en 2016, la production totale de produits de la pêche et de l'aquaculture a atteint 24.376 tonnes, dont 65 % provenaient de l'élevage. Tandis que les captures en mer sont restées stables sur la période de 2012 à 2016, les captures en eaux intérieures ont affiché une chute drastique suite à l'interdiction de la pêche commerciale dans les bassins hydrographiques intérieurs depuis 2012.

Historiquement, en **Roumanie**, les activités halieutiques le long de la côte de la mer Noire sont limitées par rapport à la pêche en eaux intérieures. Cependant, au cours des dernières années, les débarquements provenant de la mer Noire sont en constante augmentation du fait de la hausse des débarquements de *Rapana venosa*.

## 5.2 Production issue des pêches maritimes

Les activités de pêches maritimes ont lieu exclusivement dans les eaux nationales de la mer Noire. Les flottes de pêche bulgare et roumaine sont relativement modestes : 1.881 navires pour la Bulgarie<sup>17</sup> et seulement 155 navires pour la Roumanie en 2017. La majeure partie de la flotte est composée de navires de pêche artisanale (mesurant jusqu'à 11 m de long), représentant environ 67 % de la flotte de pêche en Bulgarie et 47 % de la flotte de pêche en Roumanie<sup>18</sup>.

Table 5. **PRINCIPALES ESPÈCES MARINES CAPTURÉES EN BULGARIE ET EN ROUMANIE EN 2016 (VOLUME EN TONNES)**

Bulgarie	Volume	Roumanie	Volume
Coquillage (conque, moule, crevette)	4.050	Escargot de mer	6.505
Sprat	2.290	Anchois	102
Rouget barbet	878	Moule méditerranéenne	68
Tassergal	710	Sprat	49
Comète (chinchard)	167	Chinchard à queue jaune	32
Aiguillat commun	83	Turbot	29
Autre	362	Autre	55
<b>Total</b>	<b>8.540</b>	<b>Total</b>	<b>6.840</b>

Source : Données pour la Roumanie : FAO FishStat. Données pour la Bulgarie : Agence exécutive bulgare pour la pêche et l'aquaculture.

En **Bulgarie**, en 2016, 8.562 tonnes de poisson ont été pêchées en mer. Les trois premières espèces étaient la conque, la moule et la crevette (représentant 47 % du total), suivies par le sprat (27 %), le rouget barbet (10 %) et le tassergal (8%). D'autres espèces sont également pêchées : le chinchard, l'aiguillat commun, le gobie, l'anchois et d'autres espèces capturées à des volumes inférieurs. Les principaux ports utilisés par les pêcheurs pour le débarquement des captures sont Baltchik, Burgas, Varna, Sozopol, Pomorie, Chernomorets et Nessebar.

En **Roumanie**, la pêche en mer est limitée aux zones marines jusqu'à un isobathe de 60 mètres du fait des caractéristiques des navires et de leur autonomie limitée. Les flottes ciblent surtout les petites espèces pélagiques, notamment l'aloise de la mer Noire et le sprat. En outre, les flottes capturent des poissons plats (le turbot), plusieurs requins / aiguillats, et plus récemment, de grands escargots de mer (le rapana veiné). En 2016, les captures en mer et en eaux intérieures ont atteint 6.840 tonnes. Le rapana veiné est la principale espèce pêchée, avec 6.505 tonnes soit 95 % du total des captures de la Roumanie. D'autres espèces principales sont l'anchois, la moule méditerranéenne, le sprat, le chinchard à queue jaune et le turbot. En Roumanie, l'ensemble des poissons débarqués est frais et utilisé pour la consommation humaine. Les principaux ports de débarquement des captures utilisés par les pêcheurs sont Mangalia, Olimp, Costinesti, Mamaia et Cape Midia. Cependant, la Roumanie ne possède pas de port de pêche spécialisé.

Dans les eaux européennes de la mer Noire, un quota a été attribué à la Bulgarie et la Roumanie pour la pêche au sprat et au turbot. Les stocks de la mer Noire exploités par les deux pays sont partagés avec des pays hors UE (notamment la Turquie, l'Ukraine, la Géorgie et la Fédération de Russie). Cependant, le TAC (total admissible de captures) n'est pas établi au niveau régional entre les pays UE et hors UE. Pour 2018, le quota est fixé à 644 tonnes pour le turbot et à 11.475 tonnes pour le sprat, dont 70 % est attribué à la Bulgarie et 30 % à la Roumanie<sup>19</sup>.

<sup>17</sup> Le programme opérationnel pour le Fond européen pour les affaires maritimes et la pêche de Bulgarie estime que la moitié de la flotte de pêche est inactive.

<sup>18</sup> Fichier de la flotte de pêche de l'UE.

<sup>19</sup> <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2017/12/11/black-sea-fisheries-council-adopts-2018-catch-limits/>

### 5.3 Production issue de la pêche en eaux intérieures

En **Bulgarie**, les captures issues de la pêche en eaux intérieures ont surtout lieu dans le Danube. En 2016, seules 52,2 tonnes ont été pêchées. Les principales espèces capturées sont la carpe (8,6 tonnes), la carpe argentée (6,7 tonnes), le barbeau fluviatile (6,05 tonnes) et le silure glane (4,7 tonnes). En janvier 2012, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation a interdit la pêche, le transport ou la vente d'esturgeon et de produits dérivés de l'esturgeon. L'interdiction est restée en vigueur pendant quatre ans, visant à conserver l'esturgeon du Danube. En 2016, elle a été prolongée de 5 autres années.

En **Roumanie**, la pêche en eaux intérieures représente un travail à plein temps, souvent réalisé par des pêcheurs traditionnels en tant qu'activité de subsistance dans la majeure partie des cas. La pêche en eaux intérieures a surtout lieu dans le Danube, le delta du Danube, la lagune de Razim-Sinoe, la rivière Prout et les lacs de barrage sur les rivières Siret et Olt. En 2016, environ 1.600 navires de pêche et 2.500 pêcheurs étaient concernés par la pêche en eaux intérieures. En 2016, la production de la pêche issue des captures en eaux intérieures a atteint 5.888 tonnes, augmentant de 140 % par rapport aux 2.457 tonnes indiquées en 2010. La pêche était largement dominée par les cyprinidés : le cyprin doré représente 55 % du total, suivi par la brème d'eau douce (9 %) et la carpe commune (8 %). Les autres espèces capturées sont l'aloise de la mer Noire, le gardon, le silure glane, le brochet du Nord, le sandre, etc.

### 5.4 Production aquacole

En Bulgarie et en Roumanie, les ressources terrestres et la disponibilité des eaux intérieures procurent des conditions idéales pour le développement de l'aquaculture. La majeure partie de la production est donc produite par la pisciculture dans des systèmes d'eau douce. Toutefois il existe une production marine de moule en Bulgarie et une petite production marine de moule et de turbot en Roumanie. Dans les deux pays, la production de carpe représente la plus grande part du total de la production aquacole.

En **Bulgarie**, sur la période de 2012 à 2016, la production aquacole a doublé, passant de 7.557 tonnes à 15.432 tonnes conformément à l'Agence exécutive bulgare pour la pêche et l'aquaculture. Cette augmentation était le fait de la production en hausse de trois espèces principales, à savoir la truite arc-en-ciel, la carpe commune et la carpe argentée. Les principales activités aquacoles ont lieu dans les zones d'eau douce (eaux chaudes et froides). Le seul produit aquacole d'élevage en mer est la moule noire. En 2016, 683 entreprises aquacoles ont été enregistrées, dont 33 fermes d'élevage en mer produisant 3.376 tonnes de moule noire (soit + 8 % par rapport à 2015). Au cours des dernières années, les espèces cultivées se sont diversifiées et la production des espèces d'esturgeon commun, de siluriformes, d'algue et de moule a augmenté. En général, la méthode piscicole utilisée repose sur l'étang traditionnel, la carpe représentant 80 % de la production totale en volume<sup>20</sup>.

En **Roumanie**, l'aquaculture s'est diversifiée en termes d'espèces produites, de technologies utilisées et d'environnement (en eau douce ou en mer). La production aquacole roumaine a augmenté<sup>21</sup>, passant d'environ 10.000 tonnes en 2012 à 12.574 tonnes en 2016. La croissance de la production nationale peut être attribuée au développement de la production de carpe dans la polyculture<sup>22</sup>, en système de production extensif et semi-intensif. Un nombre important de carpe et d'autres espèces est produit. La carpe commune est l'espèce la plus importante (4.841 tonnes produites en 2016, soit 38 % du total en volume et 41 % en valeur), suivie par la carpe argentée, la carpe à grosse tête, la truite arc-en-ciel et dans une moindre mesure, le carassin et le saumon de fontaine. D'autres espèces d'eau douce sont élevées, notamment le sandre, la carpe herbivore, l'anguille d'Europe, les siluriformes, l'esturgeon, etc. L'aquaculture en mer reste limitée, avec 25 tonnes de moule et 20 tonnes de turbot élevés en 2016. En 2015, le pays comptait 635 fermes d'élevage, (presque toutes étant établissements à l'intérieur des terres produisant du poisson d'eau douce) : 501 fermes ont été enregistrées pour la production des espèces de carpe, 132 fermes pour la truite et autres espèces de saumon, 1 élevage de turbot, 1 ferme mytilicole et 4 éclosiers de poissons d'eau douce, comprenant 3 éclosiers pour les espèces de cyprinidés et 1 éclosier pour les espèces de salmonidés.<sup>23</sup>

<sup>20</sup> Agence exécutive bulgare pour la pêche et l'aquaculture.

<sup>21</sup> La production aquacole a été soutenue par le Fond européen pour la pêche (FEP) et désormais par le Fond européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

<sup>22</sup> En Roumanie, les cyprinidés sont élevés en étang les uns avec les autres, ainsi qu'avec d'autres espèces. L'idée est d'exploiter différents niveaux trophiques dans l'étang.

<sup>23</sup> EUROFISH – <http://www.eurofish.dk/romania>

## 5.5 Transformation des produits de la mer

En **Bulgarie** et en **Roumanie**, la transformation peut être réalisée pour les espèces marines comme les espèces d'eau douce. Elle est divisée en deux secteurs principaux : la transformation par les éleveurs de poisson ou tout autre producteur primaire (nettoyage du poisson, filetage, fumage, etc.) et la transformation industrielle pour le marché national et les exportations.

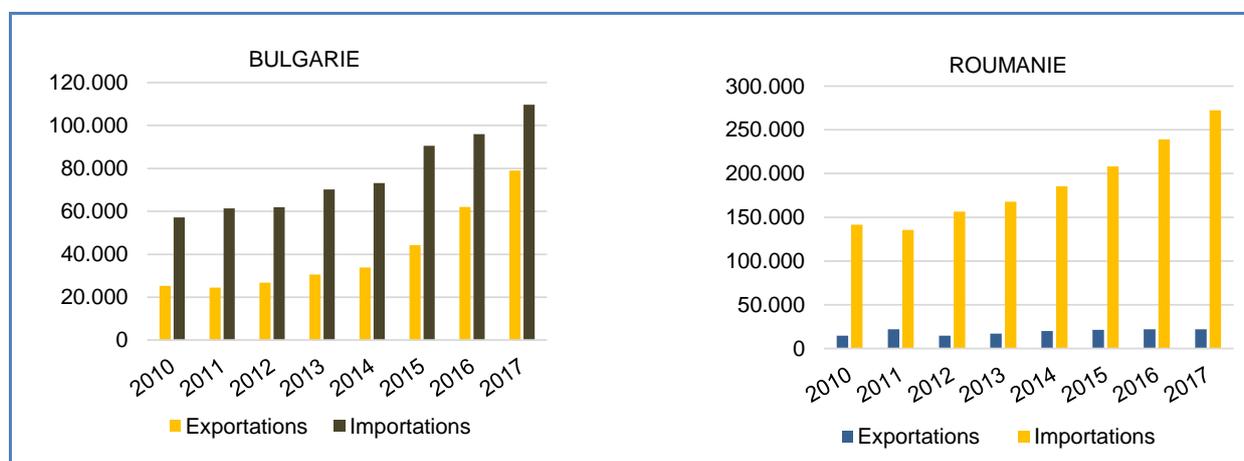
En 2015, la **Bulgarie** comptait 43 entreprises de transformation des produits de la mer, employant 1.520 personnes<sup>24</sup>. En 2016, les ventes ont surtout concerné les crustacés, les mollusques et autres invertébrés aquatiques, et les algues marines, élaborés ou en conserve, suivis par le maquereau élaboré ou en conserve, entier ou en morceaux, et la coquille Saint-Jacques, la moule, la seiche, l'encornet et le poulpe en saumure, salés, séchés ou congelés<sup>25</sup>.

En **Roumanie**, le développement de la capacité de transformation n'entraîne pas d'amélioration majeure de la du secteur de production primaire. En effet, les principales espèces utilisées pour la transformation sont des espèces marines importées, notamment le maquereau et le hareng. Les importations sont surtout composées de poisson congelé (le maquereau, le hareng, le sprat, le cabillaud d'Alaska, le merlan, la sardine et l'anchois). Les espèces locales transformées sont la carpe (90 % du poisson local transformé), la truite, le sandre, le silure glane et la perche européenne. Il existe une diversité de produits valorisés, notamment les salades, le poisson fumé et les marinades et de poisson transformé (première transformation: étêté, éviscéré ou en portion). En 2015, la Roumanie comptait 35 entreprises de transformation du poisson employant 1.279 personnes.

## 5.6 Commerce extérieur

Tous les ans au cours de la période de 2010 à 2017, la Bulgarie et la Roumanie ont enregistré une balance commerciale négative. Le marché bulgare de l'alimentaire semble moins dépendant des importations que le marché roumain. Dans ces deux pays, le commerce extérieur est dominé par des échanges avec un autre État membre de l'UE.

Figure 60. **BALANCE COMMERCIALE DES PRODUITS DE LA MER EN BULGARIE ET EN ROUMANIE EN 2016 ET 2017 (VALEUR EN MILLIERS D'EUROS)**



Source : Comext.

En **Bulgarie**, au cours de la période de 2010 à 2017, les volumes d'exportation de produits de la pêche et de l'aquaculture ont augmenté de 66 %. Leur valeur a plus que doublé pour atteindre 79 millions d'euros en 2017 (soit environ quatre fois plus que les exportations de la Roumanie). La forte hausse des exportations en valeur a été le fait de l'augmentation des captures, des activités aquacoles et de l'augmentation des exportations de produits de valeur ajoutée, notamment les produits élaborés et mis en conserve. Sur la même période, les

<sup>24</sup> Eurostat-SBS.

<sup>25</sup> Eurostat-PRODCOM.

importations ont augmenté de 29 % en volume et de 91 % en valeur, pour atteindre 47.041 tonnes et environ 110 millions d'euros.

En **Roumanie**, sur la même période, les exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture sont restées stables en volume à environ 6.600 tonnes. Toutefois, leur valeur a augmenté de 49 % pour atteindre près de 22 millions d'euros. Les importations ont augmenté de 16 % en volume et de 92 % en valeur, atteignant 107.605 tonnes pour 272 millions d'euros en 2017.

## Exportations

Table 6. EXPORTATIONS DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR PRINCIPAUX MARCHÉS DE DESTINATION EN 2017 (VOLUME EN TONNES ET VALEUR EN MILLIERS D'EUROS)

Pays partenaire	Bulgarie		Pays partenaire	Roumanie	
	Volume	Valeur		Volume	Valeur
Suède	2.793	24.172	République de Moldavie	23.554	37.352
Roumanie	5.682	13.235	Italie	12.339	29.259
République de Corée	1.354	9.435	Bulgarie	6.753	23.883
Espagne	873	4.698	Grèce	12.138	22.667
Japon	594	3.851	Royaume-Uni	704	1.911
Autres	8.008	23,643	Autre	1.989	8.578
<b>Total</b>	<b>19.304</b>	<b>79.034</b>	<b>Total</b>	<b>107.605</b>	<b>272.483</b>

Source : Comext.

En **Bulgarie**, les exportations concernent de nombreuses espèces mais les plus importantes sont la crevette et les mollusques et invertébrés aquatiques, représentant 47 % du total en valeur. En 2017, 32 % des exportations ont concerné les produits élaborés ou en conserve (notamment les aliments prêts à consommer, les conserves de poisson, le caviar, les crustacés en conserve et les mollusques), 30 % du poisson frais/vivant (surtout la carpe) et 15 % des produits congelés (surtout le maquereau et la sole). Bien que les volumes des exportations de produits fumés, salés et séchés soient faibles, ils ont fortement augmenté par rapport aux années précédentes. La Bulgarie exporte ses produits de la pêche et de l'aquaculture vers un grand nombre de pays. La Suède, la Roumanie et la République de Corée sont les principales destinations, représentant 51 % du total en volume et 59 % en valeur en 2017.

En **Roumanie**, les exportations concernent également un grand nombre d'espèces. À l'exception du saumon et du maquereau, les principales espèces exportées appartiennent aux principales espèces commerciales classées par l'EUMOFA dans les catégories « Produits, autres », « Poissons de mer, autres », « Mollusques et invertébrés aquatiques, autres » et « Crevette, diverse »<sup>26</sup>. En 2017, 60 % des produits de la pêche et de l'aquaculture étaient exportés élaborés et mis en conserve, 15 % étaient congelés, 8 % concernaient le poisson séché/fumé/salé et 6 % les produits frais (12 % étaient non spécifiés). La Roumanie exporte ses produits de la pêche et de l'aquaculture vers un grand nombre de pays. La République de Moldavie, l'Italie, la Bulgarie et la Grèce sont les principales destinations, représentant 57 % du total en volume et 52 % en valeur.

<sup>26</sup> Les éléments NC-8 mentionnés dans ces groupes sont disponibles ici : <http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS+%282002+-+2014%29.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291>

## Importations

Table 7. IMPORTATIONS DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR PRINCIPALES ORIGINES EN 2017 (VOLUME EN TONNES ET VALEUR EN MILLIERS D'EUROS)

Bulgarie			Roumanie		
Pays partenaire	Volume	Valeur	Pays partenaire	Volume	Valeur
Grèce	3.164	16.925	Pays-Bas	23.554	37.352
Danemark	3.532	12.492	Pologne	12.339	29.259
Espagne	5.021	11.044	Allemagne	6.753	23.883
Pays-Bas	3.708	6.591	Espagne	12.138	22.667
République Tchèque	810	6.178	Italie	4.764	22.644
Autre	30.807	56.505	Autre	48.057	136.678
<b>Total</b>	<b>47.041</b>	<b>109.735</b>	<b>Total</b>	<b>107.605</b>	<b>272.483</b>

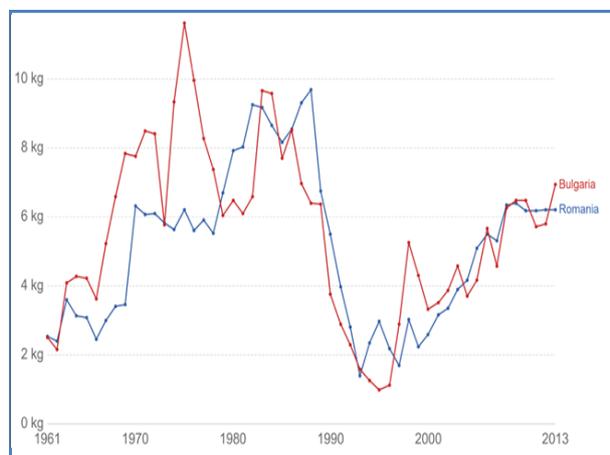
Source : Comext.

En 2017, le maquereau, la crevette, le saumon et l'holothurie sont les principales espèces pour le marché bulgare, représentant une part de 46 % du total des importations en valeur. À lui seul, le maquereau représente 25 % du total en volume et 14 % en valeur. Pour satisfaire la demande du marché du maquereau pour la consommation directe et la demande de l'industrie de la transformation, l'espèce est surtout importée congelée. En 2017, les Pays-Bas étaient les principaux fournisseurs avec près de 2.870 tonnes pour 3,6 millions d'euros. Au cours de la même année, la structure des importations était composée de poisson congelé (46 % de la valeur des importations en 2017), suivi par les produits frais/vivants (30 %), les produits élaborés et mis en conserve (17 %) et dans une moindre mesure, le poisson séché, salé et fumé. En 2017, 27.028 tonnes de poisson congelé ont été importées pour une valeur avoisinant 51 millions d'euros, dont 42 % des importations en volume concernaient le maquereau. Les principaux fournisseurs du marché bulgare étaient la Grèce (concernant principalement les produits frais/vivants comme le bar et la dorade), le Danemark (surtout pour le saumon frais), l'Espagne (principalement pour la truite fraîche), les Pays-Bas (surtout pour le maquereau congelé) et la République tchèque (surtout pour le produit frais/vivants).

En **Roumanie**, en 2017, le maquereau, le saumon, le listao, la truite et le hareng étaient les espèces importées les plus prisées, représentant 48 % de la valeur des importations des produits de la pêche et de l'aquaculture du pays. En 2017, à lui seul, le maquereau a représenté 29 % du total en volume et 16 % en valeur, soit l'espèce la plus importée en volume et en valeur au cours de la période de 2010 à 2017. Il est surtout importé congelé des Pays-Bas et, dans une moindre mesure, d'Espagne, de Pologne et de Suède. En 2017, le listao était la deuxième espèce importée (3.277 tonnes). L'espèce est surtout importée élaborée et mise en conserve (98 % du total), provenant principalement d'Allemagne (1.323 tonnes en 2017). Les importations concernent surtout le poisson congelé, représentant 54 % des importations en 2017, essentiellement destiné à approvisionner l'industrie de la transformation. En 2017, près de 58.000 tonnes de poisson congelé étaient importées pour un total de 101 millions d'euros, le maquereau représentant plus de la moitié. Les Pays-Bas étaient le principal fournisseur de produits de la pêche et de l'aquaculture du marché roumain, représentant 14 % du total, suivis par la Pologne (11 %), l'Allemagne (9 %), l'Espagne (8 %) et l'Italie (8 %). La moitié des importations roumaines en valeur est issue de ces pays. Les importations provenant des Pays-Bas concernent surtout le maquereau congelé : en 2017, 14.784 tonnes ont été importées pour environ 19 millions d'euros. En 2017, la Roumanie a surtout importé du hareng (4.273 tonnes) et du maquereau (3.791 tonnes) de Pologne, principalement congelé. La principale espèce importée d'Allemagne était le listao, élaboré et mis en conserve (1.323 tonnes).

## 5.7 Consommation

Figure 61. **CONSOMMATION DES PRODUITS DE LA MER ENTRE 1961 ET 2013 EN BULGARIE ET EN ROUMANIE**



Source : FAO<sup>27</sup>.

En **Bulgarie**, les consommateurs ont actuellement tendance à préférer des espèces comme le sprat, la carpe, la truite arc-en-ciel, le carassin argenté, la carpe argentée et le sandre, bien que la demande progresse pour les produits haut et milieu de gamme, notamment le merlu, le maquereau, l'encornet, le saumon, la crevette, la truite, le thon, le siluriforme et le homard<sup>28</sup>. Bien que la consommation roumaine de produits de la mer se situe parmi les plus faibles de l'UE, une diversité de produits est disponible sur le marché roumain, reflétant un changement dans les préférences des consommateurs vis-à-vis des nouvelles espèces et des nouvelles formes de présentation (en filets, étêté, éviscéré). La consommation des ménages roumains est dominée par le poisson frais / vivant, suivi par le poisson congelé et les produits marinés et élaborés. Les quatre premières espèces sont la truite, la carpe, le maquereau et le saumon.

## 5.8 Perspectives et développements futurs

En Roumanie et en Bulgarie, les filières pêche et aquaculture doivent faire face à plusieurs défis, impliquant principalement l'amélioration de la compétitivité tant de la production que de la filière transformation. En Bulgarie, des enjeux supplémentaires concernent les questions environnementales et la durabilité des activités de la pêche et de l'aquaculture. En **Roumanie**, le gouvernement travaille sur l'amélioration et la modernisation de la flotte de pêche par l'augmentation de la part des navires de plus de 12 m de long<sup>29</sup>. Concernant l'aquaculture, les parties prenantes locales estiment que la filière va se développer. En effet, au cours des prochaines années, la surface disponible pour la pisciculture doit être augmentée de 25.000 ha ; les systèmes de recirculation sont également censés être développés<sup>30</sup>. L'aquaculture biologique a commencé, notamment pour la carpe commune et la truite. D'après les estimations, il progressera du fait de l'augmentation de la demande en produits alimentaires biologiques<sup>31</sup>. En **Bulgarie**, le nombre d'activités aquacoles est censé augmenter à l'avenir car de nouvelles installations modernes de production sont mises en place en vertu du Programme opérationnel pour la Bulgarie du Fond européen pour les affaires maritimes et la pêche. En outre, bien que le niveau de consommation soit resté stable au cours des trois dernières années, les prévisions de la filière indiquent qu'elle augmentera légèrement, malgré une hausse des prix de gros et de détail du poisson et des produits halieutiques du fait de l'augmentation des revenus des consommateurs.

<sup>27</sup> <https://ourworldindata.org/meat-and-seafood-production-consumption#wild-fishery-and-aquaculture-production>

<sup>28</sup> Fish and Seafood Market Brief – Bulgaria, 2018.

<sup>29</sup> Boosting the potential of the sector, EUROFISH Magazine, 2017.

<sup>30</sup> Boosting the potential of the sector, EUROFISH Magazine, 2017.

<sup>31</sup> Traditional trout products with a twist, EUROFISH Magazine, 2017.

## 6 Faits saillants mondiaux

**FAO / Globefish / Approvisionnement** : En 2017, la production de farine de poisson et d'huile de poisson a augmenté au niveau mondial (surtout au Pérou et au Chili) et dans les pays nordiques (notamment au Danemark, en Islande et en Norvège). Tous ces pays ont observé une augmentation des débarquements de petits pélagiques destinés à la production de farine de poisson et d'huile de poisson. Le Pérou est le principal producteur et exportateur, tandis que la Chine est le principal marché pour la farine de poisson et l'huile de poisson, suivie par la Norvège<sup>32</sup>.



**Norvège / Approvisionnement** : Sur la période de janvier à avril 2018, la Norvège a exporté 927.000 tonnes de produits de la mer pour 3,3 milliards d'euros. Le volume est resté inchangé par rapport à l'année précédente, tandis que les valeurs ont augmenté de 2 % par rapport aux quatre premiers mois de 2017. En avril, la Norvège a exporté 172.000 tonnes de produits de la mer. Les volumes exportés ont diminué de 4 % tandis que les valeurs ont augmenté de 12 %. Parmi les espèces principales, les exportations de saumon, de hareng, de crevette et de truite ont augmenté, tandis que les exportations de maquereau ont diminué<sup>33</sup>.

**Vietnam / Approvisionnement** : Au Vietnam, au cours des premiers mois de 2018, la hausse de la production crevetticole et des exportations a été le fait de facteurs positifs tel que le climat, un rendement élevé, une forte demande et un prix stable pour la crevette. Au cours des deux premiers mois de 2018, les exportations ont atteint 368 millions d'euros, augmentant de 17 % au cours de la même période en 2017. L'UE est le plus gros importateur de crevette du Vietnam, représentant 19 % des exportations de crevettes du Vietnam.

**Islande / Approvisionnement** : En janvier 2018, la valeur des captures par les navires islandais a atteint 70 millions d'euros. De ce total, les captures d'espèce démersales ont atteint 55 millions d'euros et les captures de pélagiques (surtout du capelan), 12 millions d'euros. La valeur des poissons plats a avoisiné 4,6 millions d'euros et la valeur des coquillages a atteint 0,12 million d'euros. Sur la période de 12 mois de février 2017 à janvier 2018, le total des captures en valeur était légèrement supérieur à 95 millions d'euros, soit une baisse de 6 % par rapport à la même période l'année précédente<sup>34</sup>.

**ICTSD / OMC / Durabilité** : Le Centre international pour le commerce et le développement durable a récemment publié une publication *Overfishing, Overfished Stocks, and the Current WTO Negotiations on Fisheries Subsidies* visant à clarifier les concepts clés et pertinents de gestion des pêches pour les négociations de l'Organisation mondiale du commerce sur les subventions à la pêche<sup>35</sup>.

**UE / Afrique / INN** : Le projet PESCAO financé par l'UE pour une durée de 5 ans a pour objectif de combattre les activités de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) en Afrique de l'Ouest. Ce programme a été lancé début mai. Le projet PESCAO, soutenu par le financement de 15 millions d'euros du Fonds européen de développement (FED), vise à améliorer la gouvernance régionale de la pêche en Afrique de l'Ouest. Il comprend le développement d'une politique régionale de la pêche, la mise en place d'une coordination au niveau régional pour lutter contre la pêche INN et l'amélioration de la gestion des stocks halieutiques au niveau régional<sup>36</sup>.

<sup>32</sup> <http://www.fao.org/in-action/globefish/market-reports/resource-detail/en/c/1113356/>

<sup>33</sup> [http://en.seafood.no/news-and-media/news-archive/what-a-season-for-norwegian-cod--spring-cod-is-breaking-records-/](http://en.seafood.no/news-and-media/news-archive/what-a-season-for-norwegian-cod--spring-cod-is-breaking-records/)

<sup>34</sup> <https://www.static.is/publications/news-archive/fisheries/value-of-catch-january-2018/>

<sup>35</sup> <http://www.greengrowthknowledge.org/sites/default/files/downloads/resource/Overfishing%2C%20Overfished%20Stocks%2C%20and%20the%20Current%20WTO%20Negotiations%20on%20Fisheries%20Subsidies.pdf>

<sup>36</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/eu-supports-fight-against-illegal-fishing-western-africa\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/eu-supports-fight-against-illegal-fishing-western-africa_en)

## 7 Contexte macro-économique

### 7.1 Carburant maritime

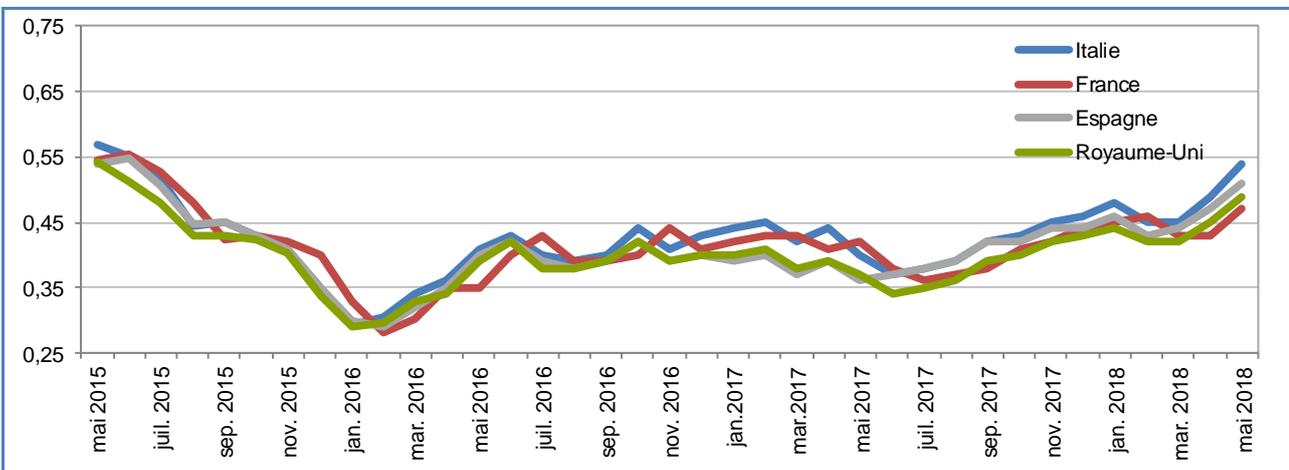
En mai 2018, le prix moyen du carburant maritime a varié entre 0,49 EUR/litre et 0,54 EUR/litre dans les ports de France, d'Italie, d'Espagne et du Royaume-Uni. Ces prix étaient supérieurs d'environ 10% par rapport aux mois précédents. Cependant, depuis mai 2017, l'augmentation a été nettement plus importante, atteignant 42 % dans les ports espagnols et 15 % dans les ports britanniques.

Table 8. PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (en EUR/litre)

État membre	Mai 2018	Évolution depuis avril 2018	Évolution depuis mai 2017
France <i>(ports de Lorient et de Boulogne)</i>	0,52	11 %	35 %
Italie <i>(ports d'Ancône et de Livourne)</i>	0,54	10 %	37 %
Espagne <i>(ports de La Corogne et de Vigo)</i>	0,51	9 %	42 %
Royaume-Uni <i>(ports de Grimsby et d'Aberdeen)</i>	0,49	9 %	32 %

Source : Chambre de Commerce de Forli-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

Figure 62. PRIX MOYEN DE CARBURANT MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EN EUR/LITRE)



Source : Chambre de Commerce de Forli-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

### 7.2 Prix à la consommation

En avril 2018, le taux d'inflation annuelle de l'UE a atteint 1,4 %, en baisse par rapport à mars 2018 où il était de 1,5 %. L'année précédente, le taux d'inflation avait atteint 2,0 %.

**Inflation : taux les plus bas en avril 2018 par rapport à mars 2018.**



**Inflation : taux les plus hauts en avril 2018 par rapport à mars 2018.**

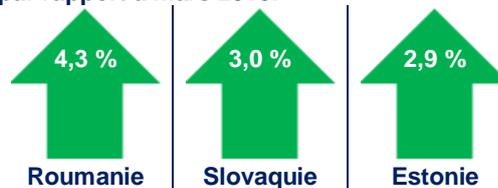


Table 9. INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE (2015 = 100)

IPCH	Avr. 2016	Avr. 2017	Mar. 2018	Avr. 2018	Évolution depuis mars 2018	Évolution depuis avril 2017
Aliments et boissons non alcooliques	100,40	101,97	104,02	104,20	↑ 0,17 %	↑ 2,19%
Poisson et produits de la mer	101,98	105,43	108,12	108,82	↑ 0,65 %	↑ 3,22%

Source : Eurostat.

### 7.3 Taux de change

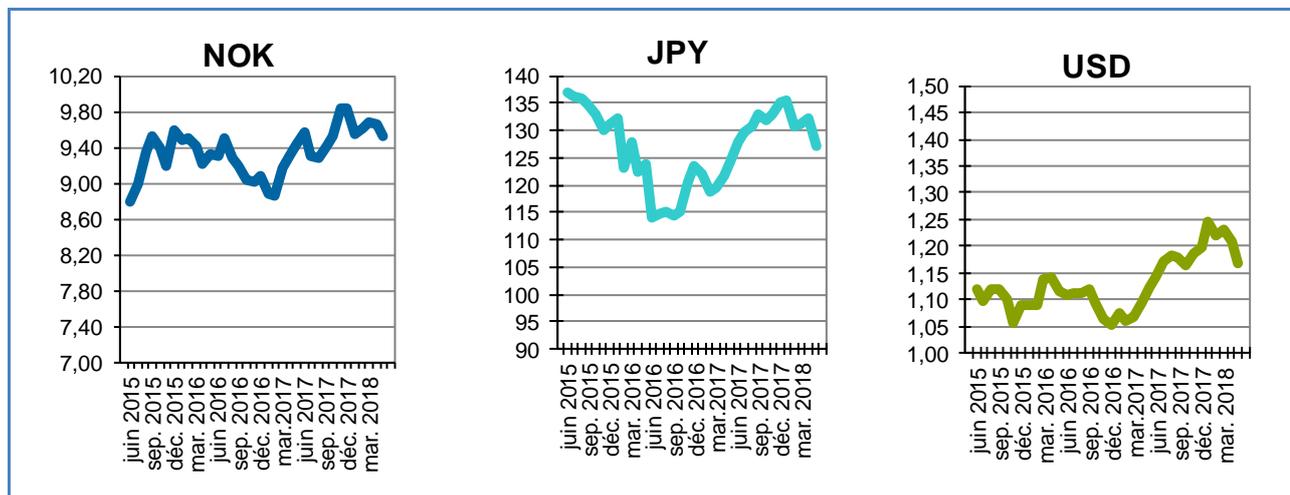
Table 10. TAUX DE CHANGE POUR LES DEVISES SÉLECTIONNÉES

Devise	Mai 2016	Mai 2017	Avr. 2018	Mai 2018
NOK	9,3200	9,4388	9,6620	9,5375
JPY	123,83	124,40	132,12	127,33
USD	1,1154	1,1221	1,2079	1,1699

Source : Banque centrale européenne.

En mai 2018, l'euro s'est déprécié par rapport à la couronne norvégienne (- 1,3 %), au dollar américain (- 3,1 %) et au yen japonais (- 3,6 %) par rapport à avril 2018. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,21 par rapport au dollar américain. Par rapport à l'année précédente (mai 2017), l'euro s'est apprécié de 1,0 % par rapport à la couronne norvégienne, de 2,4 % par rapport au yen japonais et de 4,3 % par rapport au dollar américain.

Figure 63. TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

**Éditeur :** Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général

**Avertissement :** Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Commission européenne, 2018  
KL-AK-18-005-FR-N  
ISSN 2363-409X

Photographies : © Eurofish.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

**POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :**

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche  
B-1049 Bruxelles  
Tél. +32 229-50101  
E-mail : [contact-us@eumofa.eu](mailto:contact-us@eumofa.eu)

Ce rapport a été établi à partir des données EUMOFA et des sources suivantes :

**Premières ventes :** Commission européenne, FAO, CGPM, Eurofish.

**Consommation :** EUROPANEL.

**Étude de cas :** Commission européenne, FAO FishStat, AND International, Agence exécutive bulgare pour la pêche et l'aquaculture, Conseil de l'Europe, Fichier de la flotte de pêche de l'UE, Eurostat, Eurofish, Programme opérationnel pour la pêche en Roumanie, Fish and Seafood Market Brief – Bulgaria, [www.ourworldindata.org](http://www.ourworldindata.org).

**Faits saillants mondiaux :** FAO, Conseil norvégien des produits de la mer, Association vietnamienne des exportateurs et des producteurs de produits de la mer, Statistics Iceland, Commission européenne – DG Mare.

**Contexte macro-économique :** EUROSTAT, Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : ARVI, Espagne : MABUX, Banque centrale européenne.

Les données de première vente sont disponibles dans un document annexe sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales), selon le système d'enregistrement et de communication électronique (système ERS) de l'UE.

Dans le cadre de la présente publication, les analyses sont indiquées selon les prix actuels, exprimés en valeur nominale.

L'Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un outil d'intelligence économique, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante: [www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr).